FICHE TECHNIQUE Mise à jour le : 24/10/03	**VERNIS ANTAC**	AXTER
Annule et remplace : 19/05/98	*Réf. Technique : DTU Série 43-…*	**Codes :** **1581001 ; 1582001 ; 1983001 ; 1985001**

PRESENTATION	Vernis bitumineux d'imprégnation à froid à séchage rapide.	
UTILISATION	• Imprégnation de supports destinés à recevoir des membranes bitumineuses. • Imperméabilisation d'ouvrages enterrés. • Consommation moyenne : 150 à 300 g/m²	
CONDITIONNEMENT	• Bidon de 30 litres d'un poids moyen de 30,5 kg. • Bidon de 5 litres d'un poids moyen de 5,5 kg. • Bombe aérosol de 400 ml. • Bidon de 200 litres d'un poids moyen de 208 kg.	
STOCKAGE	• Stocké dans un endroit ventilé. • A l'abri de la chaleur et loin de toute flamme ou source d'étincelle. • Durée maximale de stockage (fermée dans son emballage d'origine) : 1 an	
COMPOSITION	Bitume en phase solvant.	
CARACTERISTIQUES	Densité …… Extrait sec …… Viscosité à 25 °C (NFT 30014) …… Point éclair ……	0,94 ± 0,05 54 % ± 2 % 15 à 30 s 10 °C ± 2 °C
	Pouvoir couvrant : 5 à 6 m² / litre / couche Temps de séchage : environ 1 heure (variable suivant les conditions climatiques)	
OBSERVATIONS	Les précautions à prendre lors de la mise en œuvre sont décrites dans la fiche de sécurité VERNIS ANTAC. Dans sa version aérosol, VERNIS ANTAC doit être projeté sur le support à enduire à une distance de 20 cm environ en s'assurant que la surface à traiter soit entièrement revêtue de primaire (la couleur doit être homogène sur toute la surface à traiter).	

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits. Leurs caractéristiques sont mentionnées à titre indicatif (les tolérances figurant dans les Avis Techniques, Cahiers des Charges, Normes,…).

AXTER
8 Avenue Félix d'Hérelle – 75016 PARIS
Tél : 01 46 09 39 60 – Fax : 01 46 09 39 62

FICHE TECHNIQUE Mise à jour le : 12/01/04	**MAT 100**	AXTER
Annule et remplace : 2/07/94	*Réf. Technique : DTU série 43*	**Code : 1661001**

PRESENTATION	MAT 100 est un voile de verre à fibres réparties sans direction préférentielle et encollées pour former une nappe.	
UTILISATION	Ecran d'indépendance entre le complexe d'étanchéité et son support.	
CONDITIONNEMENT	Rouleaux de 100 m² (100 m x 1 m), d'un poids moyen indicatif de 10 kg.	
STOCKAGE	A l'abri des intempéries.	
COMPOSITION	Voile de verre	100 g/m²
CARACTERISTIQUES	Résistance à la traction (NFG 07-001) : longueur / largeur Allongement à la rupture (NFG 07-001) : longueur / largeur	≥ 300 N/5 cm ≥ 1,2 %
OBSERVATIONS	• Après 24 heures dans l'eau à 50 °C, la résistance à la traction est conservée à plus de 70 %. • Le liant utilisé pour encoller les fibres de verre entre elles est sans action sur le bitume.	

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits. Leurs caractéristiques sont mentionnées à titre indicatif (les tolérances figurant dans les Avis Techniques, Cahiers des Charges, Normes,...).

AXTER
8 Avenue Félix d'Hérelle – 75016 PARIS
Tél : 01 46 09 39 60 – Fax : 01 46 09 39 62

FICHE TECHNIQUE

HYRENE 25/25 TS

Réf. Technique : **Avis Technique HYRENE TS**

Réf : 1416001

PRESENTATION

HYRENE 25/25 TS est une chape à base de liant élastomère SBS, à armature voile de verre et munie d'un film thermofusible en sous-face.

Son épaisseur minimale est de 2,5 mm.

UTILISATION

- Pare-vapeur soudable sur maçonnerie.

CONDITIONNEMENT

Rouleaux de 10 m² (10 m x 1 m), d'un poids moyen indicatif de 33 kg.

STOCKAGE

Rouleaux debout sans les gerber.

COMPOSITION

Armature VV	50 g/m²
Liant élastomère SBS	2860 g/m²
Finitions : surface grès	325 g/m²
sous-face film thermofusible	10 g/m²

CARACTERISTIQUES

du liant

Point de ramollissement bille et anneau (NFT 66.008)	125 °C
Pénétration à 25 °C (NFT 66.004)	40 1/10° mm
Souplesse à froid sur mandrin ∅ 20 mm (UEAtc) pas de fissures à :	- 25 °C
Allongement à la rupture	1500 %

CARACTERISTIQUES

du produit fini

Résistance à la traction (NFG 07.001) : longueur/largeur	250/150N/5cm
Allongement à la rupture (NFG 07.001) : longueur/largeur	2/2 %
Pliage sur mandrin ∅ 20 mm (UEAtc) pas de fissures à :	- 20 °C
Retrait libre (UEAtc)	≤ 1°/oo
Tenue à la chaleur à la verticale (UEAtc) résiste à :	100 °C

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits.
Leurs caractéristiques sont mentionnées à titre indicatif (les tolérances figurant dans les Avis Techniques, Cahiers des charges, Normes NFP).

30 juillet 1997

Annule et remplace :
11 juin 1997

AXTER

Chemin de Halage - 60460 PRECY-SUR-OISE
Tél : 03.44.27.07.00 - Fax : 03.44.27.07.70

AXTER
www.axter.fr
6, rue Félix d'Hérelle
F-75016 PARIS

CE

EN 13707 0679-CPD-0128

Mise à jour le : 28/09/2006
Annule et remplace : 31/03/2005
Code : 1407001
Lieu de fabrication Courchelettes (Fr-59)
Réf. Technique : AT HYRENE TS

FICHE TECHNIQUE

n° organisme certificateur: 0679
Année de 1ère apposition du marquage: 2006

HYRENE TS PY FMP GRESE

PRESENTATION

HYRENE TS PY FMP GRESE est une chape à base de liant élastomère SBS, à armature polyester.
La largeur minimale du joint de recouvrement longitudinale est de 60 mm, matérialisée par un lignage rouge. Un second lignage à 16 cm du bord permet d'identifier le produit après mise en œuvre.

UTILISATION

Première couche renforcée des systèmes d'étanchéité soudés du procédé HYRENE TS.

MISE EN ŒUVRE

Au chalumeau.

STOCKAGE

Rouleaux à stocker debout sans les gerber.

COMPOSITION *(à titre indicatif)*

Armature (g/m²) :	Polyester stabilisé	180
Liant (g/m²) :	Elastomère SBS	2300
Finitions surface (g/m²) :	Film macroperforé + sable	100
Finitions sous-face (g/m²) :	Sable	300

CARACTERISTIQUES

			NORMES	UNITES	VALEURS	Tolérance Min	Tolérance Max
Dimensions		Longueur	EN 1848-1	m	10	-1%	
		Largeur		m	1	-1%	
		Rectitude		-	Conforme		
Epaisseur (sur produit fini)			EN 1849-1	mm	2,80	2,65	3,00
Défauts d'aspect		Etat neuf	EN 1850-1	-	Sans		
		Après vieillissement selon EN 1297		-	NA		
Adhérence des granulats			EN 12039	%	NA	-	-
Résistance à la déchirure au clou		Sens Long	EN 12310-1	N	NA	-	-
		Sens Travers			NA	-	-
Propriété en traction : Force maximale		Sens Long	EN 12311-1	N/50 mm	690	570	810
		Sens Travers			540	440	640
Propriété en traction : Allongement maximal		Sens Long	EN 12311-1	%	40	30	60
		Sens Travers			50	40	60
Résistance au pelage des joints	Force maximale	Lisière	EN 12316-1	N/50mm	NA	-	-
		About			NA	-	-
	Force moyenne	Lisière			NA	-	-
		About			NA	-	-
Résistance au cisaillement des joints	Force maximale	Lisière	EN 12317-1	N/50mm	NA	-	-
		About			NA	-	-
Souplesse à basse température	Surface		EN 1109	°C	-16		≤
	Sous face				-16		≤
Résistance au fluage à température élevée		Etat neuf	EN 1110	°C	100		≥
		Après vieillissement selon EN 1296			NA		
Résistance au choc			EN 12691	mm	20		≤
Résistance au poinçonnement statique			EN 12730 (A)	kg	20		≥
Stabilité dimensionnelle			EN 1107-1	%	0,3		≤
Stabilité de forme lors d'une variation cyclique de température			EN 1108	%	NA		
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau		Etat neuf	EN 1931	-	μ=20000		
		Après vieillissement selon EN 1296		-	NA		
Etanchéité à l'eau		Etat neuf	EN 1928	-	Etanche	sous10 kPa	
		Après vieillissement selon EN 1296		-	NA		
Etanchéité après étirement à basse température			EN 13897	%	NA		
Réaction au feu			EN 13501-1	-	F		
Résistance à la pénétration des racines			EN 13948	-	NA		
Substances dangereuses selon la base de donnée "Substances dangereuses" consultable sur : http://europa.eu.int/comm/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain.htm			-	-	Aucune		

NA=non applicable en raison de l'usage prévu.

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits

AXTER
www.axter.fr
8, rue Félix d'Hérelle
F-75016 PARIS

CE

EN 13707 0679-CPD-0128

n° organisme certificateur: 0679
Année de 1ère apposition du marquage: 2006

Mise à jour le : 02/08/2007
Annule et remplace : Création
Code : 14300XX
Lieu de fabrication Courchelettes (Fr-59)
Réf. Technique : AT HYRENE TS

FICHE TECHNIQUE

HYRENE 40 FP AR

PRESENTATION

HYRENE 40 FP AR est une chape à base de liant élastomère SBS, à armature voile de verre avec autoprotection minérale en surface. La largeur minimale de la bande nue est de 60 mm.

UTILISATION

Seconde couche autoprotégée des systèmes d'étanchéité HYRENE TS pour toitures-terrasses inaccessibles.

MISE EN ŒUVRE

Au chalumeau.

STOCKAGE

Rouleaux à stocker debout sans les gerber.

COMPOSITION

(à titre indicatif)

Armature (g/m²) :	Voile de Verre	50
Liant (g/m²) :	Elastomère SBS	3100
Finitions surface (g/m²) :	Paillettes d'ardoise	1000
Finitions sous-face (g/m²) :	Film thermofusible	10

CARACTERISTIQUES

			NORMES	UNITES	VALEURS	Tolérance Min	Tolérance Max
Dimensions		Longueur	EN 1848-1	m	10	-1%	
		Largeur		m	1	-1%	
		Rectitude		-	Conforme		
Epaisseur (sur bande nue)			EN 1849-1	mm	2.70	2.50	2.90
Défauts d'aspect		Etat neuf	EN 1850-1	-	Sans		
		Après vieillissement selon EN 1297		-	NA		
Adhérence des granulats			EN 12039	%	15	0	30
Résistance à la déchirure au clou		Sens Long	EN 12310-1	N	NA	-	-
		Sens Travers			NA	-	-
Propriété en traction : Force maximale		Sens Long	EN 12311-1	N/50 mm	250	200	500
		Sens Travers			150	120	280
Propriété en traction : Allongement maximal		Sens Long	EN 12311-1	%	3	2	4
		Sens Travers			3	2	4
Résistance au pelage des joints	Force maximale	Lisière	EN 12316-1	N/50mm	NA	-	-
		About			NA	-	-
	Force moyenne	Lisière			NA	-	-
		About			NA	-	-
Résistance au cisaillement des joints	Force maximale	Lisière	EN 12317-1	N/50mm	NA	-	-
		About			NA	-	-
Souplesse à basse température	Surface		EN 1109	°C	-16	≤	
	Sous face				-16	≤	
Résistance au fluage à température élevée		Etat neuf	EN 1110	°C	100	≥	
		Après vieillissement selon EN 1296			110	100	120
Résistance au choc			EN 12691	mm	NA	≤	
Résistance au poinçonnement statique			EN 12730 (A)	kg	NA	≥	
Stabilité dimensionnelle			EN 1107-1	%	0.1	≤	
Stabilité de forme lors d'une variation cyclique de température			EN 1108	%	NA		
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau		Etat neuf	EN 1931	-	μ=20000		
		Après vieillissement selon EN 1296		-	NA		
Etanchéité à l'eau		Etat neuf	EN 1928	-	Etanche	sous10 kPa	
		Après vieillissement selon EN 1296		-	NA		
Etanchéité après étirement à basse température			EN 13897	%	NA		
Réaction au feu			EN 13501-1	-	F		
Résistance à la pénétration des racines			EN 13948	-	NA		
Substances dangereuses selon la base de donnée "Substances dangereuses" consultable sur : http://europa.eu.int/comm/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain.htm			-	-	Aucune		

NA=non applicable en raison de l'usage prévu.

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits

AXTER
www.axter.eu
8, rue Félix d'Hérelle
F-75016 PARIS

CE

EN 13707 0679-CPD-0128

n° organisme certificateur: 0679
Année de 1ère apposition du marquage: 2010

Mise à jour le : 24/01/2012
Annule et remplace : Création
Code : **1760005**
Lieu de fabrication *Courchelettes (Fr-59)*
Réf. Technique : *AT HYRENE SPOT*

FICHE TECHNIQUE

HYRENE SPOT ST

PRESENTATION

HYRENE SPOT ST est une membrane constituée de liant élastomère SBS et d'une armature polyester.
Elle est revêtue en sous face de bandes semi-continues de bitume autoadhésif protégées par un film pelable, créant une semi-indépendance de 50%.
Le joint de recouvrement de 60mm est également autoadhésif.

UTILISATION

Première couche du système d'étanchéité HYRENE SPOT sur éléments porteurs enduit d' E.I.F. ou sur isolants fusibles (PIR, PUR, PSE), avec deuxième couche soudée.
S'utilise en système autoprotégé ou sous protection meuble ou sous végétalisation

MISE EN ŒUVRE

Se pose par déroulage sur le support, après enlèvement du film siliconé de protection.

STOCKAGE

Rouleaux à stocker debout sans les gerber.

COMPOSITION *(à titre indicatif)*

Armature (g/m²) :	Polyester stabilisé	120
Liant (g/m²) :	Elastomère SBS	3 600
Finitions surface (g/m²) :	Film macroperforé + sable	100
Finitions sous face (g/m²) :	Film siliconé	50

CARACTERISTIQUES

			NORMES	UNITES	VALEURS	Tolérance Min	Tolérance Max
Dimensions		Longueur	EN 1848-1	m	10	-1%	
		Largeur		m	1	-1%	
		Rectitude		-	Conforme		
Epaisseur			EN 1849-1	mm	2.70	2.50	2.90
Défauts d'aspect		Etat neuf	EN 1850-1	-	Sans		
		Après vieillissement selon EN 1297		-	NA		
Adhérence des granulats			EN 12039	%	NA	-	-
Résistance à la déchirure au clou		Sens Long	EN 12310-1	N	NA	-	-
		Sens Travers			NA	-	-
Propriété en traction : Force maximale		Sens Long	EN 12311-1	N/50 mm	450	320	500
		Sens Travers			275	250	350
Propriété en traction : Allongement maximal		Sens Long	EN 12311-1	%	15	10	45
		Sens Travers			15	10	45
Résistance au pelage des joints	Force maximale	Lisière	EN 12316-1	N/50mm	NA	-	-
		About			NA	-	-
	Force moyenne	Lisière			NA	-	-
		About			NA	-	-
Résistance au cisaillement des joints	Force maximale	Lisière	EN 12317-1	N/50mm	NA	-	-
		About			NA	-	-
Souplesse à basse température	Surface		EN 1109	°C	-16	≤	
	Sous face				-16	≤	
Résistance au fluage à température élevée		Etat neuf	EN 1110	°C	100	≥	
		Après vieillissement selon EN 1296			NA		
Résistance au choc			EN 12691	mm	700	≤	
Résistance au poinçonnement statique			EN 12730 (A)	kg	10	≥	
Stabilité dimensionnelle			EN 1107-1	%	0.3	≤	
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau		Etat neuf	EN 1931	-	μ=20000		
		Après vieillissement selon EN 1296		-	NA		
Etanchéité à l'eau		Etat neuf	EN 1928	-	Etanche	sous10 kPa	
		Après vieillissement selon EN 1296		-	NA		
Réaction au feu			EN 13501-1	-	F		
Résistance à la pénétration des racines			EN 13948	-	NA		
Substances dangereuses selon la base de donnée "Substances dangereuses" consultable sur : http://europa.eu.int/comm/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain.htm			-	-	Aucune		

NA=non applicable en raison de l'usage prévu.

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits

FICHE TECHNIQUE Mise à jour le : 16/01/08	**BANDE D'EQUERRE 35 PY**	AXTER
Annule et remplace : 12/01/04	*Réf. Technique : Avis Technique HYRENE TS*	**Code : 1553001 1401001**

PRESENTATION	BANDE D'EQUERRE 35 PY (ou HYRENE 35 PY RGH) est une bande de chape à base de liant élastomère SBS, à armature polyester. Son épaisseur minimale est de 3,5 mm.	
UTILISATION	Equerre de renfort pour relevés types DTU série 43.	
CONDITIONNEMENT	Bande d'équerre 35 PY : Rouleaux de 10 ml (10 m x 0,25 m), d'un poids moyen indicatif de 11 kg. HYRENE 35 PY RGH: Rouleaux de 10 ml (10 m x 1 m), d'un poids moyen indicatif de 45 kg.	
STOCKAGE	Bande d'équerre 35 PY : Bobineaux debout. HYRENE 35 PY RGH: Rouleaux à stocker debout sans les gerber.	
COMPOSITION	Armature PY Liant élastomère SBS Finitions : surface film thermosfusible Sous-face grès	150 g/m² 4 000 g/m² 10 g/m² 300 g/m²
CARACTERISTIQUES *du liant*	Point de ramollissement bille et anneau (NF EN 1427) Pénétration à 25° C (NF EN 1426) Souplesse à froid sur mandrin ∅ 20mm (UEAtc) pas de fissures à ... Allongement à la rupture	115 °C 40 1/10°mm - 20 °C 1 500 %
CARACTERISTIQUES *du produit fini*	Pliage à froid (EN 1109) résiste à Retrait libre (NF EN 1107-1) Tenue à la chaleur à la verticale (EN 1110) résiste à Résistance au poinçonnement statique (NF P84-352) résiste à Résistance au poinçonnement statique (EN 12730) résiste à	- 16 °C ≤ 3 ‰ 100 ° C 20 kg 15 kg

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits. Leurs caractéristiques sont mentionnées à titre indicatif (les tolérances figurant dans les Avis Techniques, Cahiers des Charges, Normes,...).

Siège Social

AXTER S.A.
8 Avenue Félix d'Hérelle
F-75016 PARIS
Tél : 01 46 09 39 60
Fax : 01 46 09 39 62
info@axter.fr

Commerce France

AXTER
Rue Joseph Coste
F-59552 COURCHELETTES
Tél : 03 27 93 10 20
Fax : 03 27 93 10 21
commerce@axter.fr

Export

AXTER INTERNATIONAL
8 Avenue Félix d'Hérelle
F-75016 PARIS
Tél : 01 46 09 39 60
Fax : 01 46 09 39 61
export@axter.fr

FICHE TECHNIQUE

PAXISOVERRE 50 TS

Réf : 1280001

Réf. Technique : NFP 84-303

PRESENTATION

PAXISOVERRE 50 TS est une chape à base de bitume oxydé, à armature grille de verre/voile de verre.

UTILISATION

- Elément constitutif des systèmes d'étanchéité type DTU pour toitures-terrasses.

CONDITIONNEMENT

Rouleaux de 10 m² (10 m x 1 m), d'un poids moyen indicatif de 44 kg.

STOCKAGE

Rouleaux debout sans les gerber.

COMPOSITION

Armature GVVV	90 g/m²
Bitume oxydé fillérisé	3910 g/m²
Finitions : surface : grès	340 g/m²
sous-face : film thermofusible	10 g/m²

CARACTERISTIQUES

du liant

Point de ramollissement bille et anneau (NFT 66.008)	100 °C
Pénétration à 25 °C (NFT 66.004)	40 1/10° mm

CARACTERISTIQUES

du produit fini

Résistance à la traction (NFG 07.001) : longueur/largeur	600/600 N/5 cm
Allongement à la rupture (NFG 07.001) : longueur/largeur	3/3 %
Pliage sur mandrin ∅ 50 mm (NFP 84-350) pas de fissures à :	0 °C
Retrait libre (UEAtc)	< 1 °/₀₀
Tenue à la chaleur à la verticale (UEAtc) résiste à :	80 °C

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits.
Leurs caractéristiques sont mentionnées à titre indicatif (les tolérances figurant dans les Avis Techniques, Cahiers des charges, Normes NFP).

17 septembre 1997

Annule et remplace :
26 janvier 1995

AXTER

Chemin de Halage - 60460 PRECY-SUR-OISE
Tél : 03.44.27.07.00 - Fax : 03.44.27.07.70

FICHE TECHNIQUE Mise à jour le : 23/002/04	**ARMALU**	AXTER
Annule et remplace : 02/02/00	*Réf. Technique : Additif TOPMETAL S à l'Avis Technique TOPFLAM*	**Code : 1499001**

PRESENTATION	ARMALU est une chape à base de liant élastomérique, à armature tissu de verre avec autoprotection métallique en surface. Son épaisseur minimale est de 3,5 mm. La largeur de la bande nue est de 80 mm.	
UTILISATION	• Couche de finition des relevés d'étanchéité. • Pare-vapeur renforcé sur béton. • Couche de finition du procédé TOPMETAL S.	
CONDITIONNEMENT	Rouleaux de 8 m² (8 m x 1 m), d'un poids moyen indicatif de 37 kg.	
STOCKAGE	Rouleaux à stocker debout sans les gerber.	
COMPOSITION	Armature Tissu de Verre Liant ARMA Finitions : surface feuille d'aluminium 7/100° Sous- face film thermo-fusible	60 g/m² 4 450 g/m² 180 g/m² 10 g/m²
CARACTERISTIQUES *du liant*	Point de ramollissement bille et anneau (NF EN 1427) Pénétration à 25° C (NF EN 1426) Souplesse à froid sur mandrin Ø 20mm (UEAtc) pas de fissures à ... Allongement à la rupture	110 °C 40 1/10°mm - 15 °C ≥ 1000 %
CARACTERISTIQUES *du produit fini*	Résistance à la traction (NF EN 12311-1) : longueur / largeur Allongement à la rupture (NF EN 12311-1) : longueur / largeur Pliage sur mandrin Ø 20 mm (UEAtc) résiste à Retrait libre (UEAtc) Tenue à la chaleur à la verticale (UEAtc) résiste à	1000 / 1000 N/5 cm 4/4 % - 15 °C 1 ‰ 100 °C
OBSERVATIONS	Classement au feu M1 : décision du C.E.C.M.I. du 17/11/81	

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits. Leurs caractéristiques sont mentionnées à titre indicatif (les tolérances figurant dans les Avis Techniques, Cahiers des Charges, Normes,...).

Siège Social

AXTER S.A.
8 Avenue Félix d'Hérelle
F-75016 PARIS
Tél : 01 46 09 39 60
Fax : 01 46 09 39 62
info@axter.fr

Commerce France

AXTER
5 bis Chemin de Halage
F-60152 PRECY/OISE
Tél : 03 44 27 07 17
Fax : 01 46 09 39 62
commerce@axter.fr

Export

AXTER INTERNATIONAL
8 Avenue Félix d'Hérelle
F-75016 PARIS
Tél : 01 46 09 39 60
Fax : 01 46 09 39 62
export@axter.fr

FICHE TECHNIQUE

ALPHARDOISE CPV

Réf : 16550x1

Réf. Technique : Fiche technique AXTER

PRESENTATION

ALPHARDOISE CPV est une chape à base de liant élastomérique, à armatures non tissé de polyester et feuille d'aluminium, avec autoprotection minérale en surface.

Son épaisseur est de 3,5 mm mini. La largeur de la bande nue est de 80 mm.

UTILISATION

Couche de finition autoprotégée rigide des relevés d'étanchéité.

CONDITIONNEMENT

Rouleaux de 8 m² (8 m x 1 m), d'un poids moyen indicatif de 45 kg.

STOCKAGE

Rouleaux debout sans les gerber.

COMPOSITION

Armatures	- Polyester stabilisé	120 g/m²
	- Aluminium	180 g/m²
Liant ARMA		4500 g/m²
Finitions :	- surface paillettes d'ardoise	850 g/m²
	- sous-face film thermofusible	10 g/m²

CARACTERISTIQUES

du liant

Point de ramollissement bille et anneau (NFT 66.008)	110 °C
Pénétration à 25 °C (NFT 66.004)	40 1/10 mm
Souplesse à froid sur mandrin ∅ 20 mm (UEAtc) pas de fissures à :	-15 °C
Allongement à la rupture	1000 %

CARACTERISTIQUES

du produit fini

Résistance à la traction (NFG 07.001) : longueur/largeur	400/350 N/5 cm
Allongement à la rupture (NFG 07.001) : longueur/largeur	15/15 %
Pliage sur mandrin ∅ 20 mm (UEAtc) pas de fissures à :	- 15°C
Retrait libre (UEAtc)	< 5 ‰
Tenue à la chaleur à la verticale (UEAtc) résiste à :	100 °C

Le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment, la présentation de ses produits.
Leurs caractéristiques sont mentionnées à titre indicatif (les tolérances figurant dans les Avis Techniques, Cahiers des charges, Normes NFP).

28 Août 2000

Création

AXTER

Chemin de Halage - 60460 PRECY-SUR-OISE
Tél : 03.44.27.07.00 - Fax : 03.44.27.07.70

Organisme certificateur

AFAQ AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX - FRANCE
tél. 01 46 11 37 00 – fax 01 46 11 39 40
e-mail : certification@afaq.afnor.org
www.marque-nf.com

Organisme de certification mandaté par AFAQ AFNOR Certification

Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie Du Béton
BP 30059 – 28231 ÉPERNON CEDEX – FRANCE
Tél. 02 37 18 48 00 – Fax 02 37 32 63 46
e-mail : qualite@cerib.com
www.cerib.com

LISTE DES FABRICATIONS ADMISES A LA MARQUE NF DALLES DE VOIRIE & TOITURE EN BÉTON

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en s'adressant au CERIB
(Tél. 02 37 18 48 28 - Télécopie 02 37 32 63 46 – E-mail : **qualite@cerib.com**)

Liste établie en décembre 2005

La liste des productions certifiées est également consultable sur le site internet : www.cerib.com (mise à jour hebdomadaire)

Seul le marquage NF sur les produits eux-mêmes - en général à raison de 5% par lot de conditionnement garantit :

- que les produits sont régulièrement contrôlés selon le référentiel de la certification de produits,
- que les résultats obtenus sont conformes aux spécifications de la norme NF EN 1339 dalles de voirie et toiture en béton de mars 2004,
- l'indication +B signifie que le modèle est titulaire de la certification de la caractéristique « résistance renforcée aux agressions climatiques » correspondant aux classes d'exposition XF1 à XF3 de l'EN 206-1,
- l'indication +D signifie que le modèle a obtenu la certification de la caractéristique complémentaire optionnelle « résistance renforcée aux agressions climatiques » pour des classes d'exposition XF4 de l'EN 206-1,
- l'indication +H signifie que le modèle a obtenu la certification de la caractéristique « résistance renforcée à l'abrasion ».

La norme NF P 98-335 « Mise en œuvre des produits modulaires pour revêtements de voirie et espaces publics » indique que la conformité des produits aux exigences du marché peut être prouvée par le droit d'usage de la marque NF ou marque équivalente."

Référentiel de certification de la marque
NF - Dalles de voirie & toiture en béton (N° 187)

Les spécifications sur les produits sont présentées en fin de liste

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS

L'accréditation par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) atteste de la compétence et de l'impartialité d'AFAQ AFNOR Certification (organisme certificateur accrédité sous le n° 5-0030) et du CERIB (organisme mandaté accrédité sous le n° 5-0002) pour procéder à la certification des produits industriels (portées communiquées sur demande).

Toute correspondance est à adresser à :
CERIB – Division Qualité Industrielle
BP 30059
28231 ÉPERNON CEDEX – FRANCE

MARQUE NF DALLES DE VOIRIE & TOITURE EN BÉTON - CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES
(extrait des spécifications de la norme NF EN 1339 de mars 2004)

- **Spécifications générales**
- **Caractéristiques géométriques**
- **Résistance renforcée aux agressions climatiques**
- **Résistance à l'abrasion**
- **Résistance à la glissance et au dérapage**
- **Caractéristique complémentaire optionnelle**

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Définition des classes d'appellation (cf. NF P 98-082 et NF P 98-335)

<table>
<tr><th colspan="2">classe d'appellation NF[1]</th><th>S4</th><th>T7</th><th>T11</th><th>U14</th><th>U25</th><th>U30</th></tr>
<tr><td>résistance à la flexion (MPa)</td><td>$T_{0,95}$</td><td>3,5</td><td>4,0</td><td>4,0</td><td>5,0</td><td>5,0</td><td>5,0</td></tr>
<tr><td>charge de rupture (kN)</td><td>$P_{0,95}$</td><td>4,5</td><td>7,0</td><td>11,0</td><td>14,0</td><td>25,0</td><td>30,0</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Destination VOIRIE & TOITURE</td><td rowspan="2">pose sur sable ou mortier</td><td rowspan="2">véhicules de charge par roue < 0,6 t</td><td rowspan="2">véhicule de charge par roue < 0,9 t</td><td colspan="2">véhicule de charge par roue < 2,5 t</td><td colspan="2">véhicule de charge par roue < 6,5 t</td></tr>
<tr><td>circulation occasionnelle et à vitesse réduite</td><td>circulation normale</td><td>circulation occasionnelle et à vitesse réduite</td><td>circulation normale</td></tr>
<tr><td>pose sur plots</td><td>/</td><td colspan="2">accès piétons exclusivement</td><td rowspan="2">véhicules de charge par roue < 0,9 t circulant à vitesse réduite et à raison de 40 véhicules /jour/sens au maximum (aires de stationnement, ...)</td><td rowspan="2">/</td><td rowspan="2">/</td></tr>
<tr><td>usage modéré sur petite surface (par exemple : terrasses privatives) et hauteur des plots ≥ 15 mm</td><td>usage collectif ou public</td></tr>
</table>

[1] La lettre est le symbole retenu par la norme NF EN 1339 pour le marquage de la résistance à la flexion, et le chiffre qui la suit, celui retenu pour le marquage de la charge de rupture.

CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

- Longueur/épaisseur > 4
- Principales tolérances dimensionnelles :
 - longueur et largeur : ≤ 600 mm : ± 2 mm ; > 600 mm : ± 3 mm
- Épaisseur de la couche de parement des dalles bi-couche ≥ 4 mm
 - Longueur de l'empreinte après essai au disque large : ≤ 23 mm

RÉSISTANCE RENFORCÉE AUX AGRESSIONS CLIMATIQUES

Classe	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1	Spécifications
B	• gel sévère, salage peu fréquent • gel modéré, salage peu fréquent à fréquent	XF1 à XF3	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse

RÉSISTANCE À L'ABRASION

Classe	Spécifications
H	Longueur de l'empreinte après essais au disque large : 23 mm

RÉSISTANCE À LA GLISSANCE OU AU DÉRAPAGE

Pour les dalles dont la face supérieure a été intégralement meulée et/ou polie, la valeur minimale de résistance à la glissance ou au dérapage obtenue en pratiquant l'essai normalisé est garantie par la marque NF.

CARACTÉRISTIQUE COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE

Résistance renforcée aux agressions climatiques :

Classe	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1	Spécifications
D	• gel sévère, salage fréquent à très fréquent • gel modéré, salage très fréquent	XF4	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse et perte de masse à l'essai de gel/dégel : • moyenne ≤ 1,0 kg/m • résultats individuels ≤ 1,5 kg/m²

DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BETON

PAYS : FRANCE

DEPARTEMENT 01

USINE

LES PREFABRICATIONS BRESSANES
BP 69
CROTTET
RN 79
01290 PONT DE VEYLE FRANCE
Tél : 03.85.51.47.47
Fax : 03.85.30.54.31

SIEGE

LES PREFABRICATIONS BRESSANES
BP 69
RN 79
CROTTET
01290 PONT DE VEYLE FRANCE
Tél : 03.85.51.47.47
Fax : 03.85.30.54.31

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
20x40x6	T7	X	/	X	19,7x39,7x6,3
20x40x6	T7	X	/	X	19,7x39,7x6,3
40x40x6	U14	X	/	X	39,7x39,7x6,3
40x40x6	U14	X	/	X	39,7x39,7x6,3

DEPARTEMENT 13

USINE

ATRIUM - CHATO 2
159 avenue des Confignes
ZI des Iscles - BP 27

13160 CHATEAURENARD EN PROVENCE FRANCE
Tél : 04.90.24.27.00
Fax : 04.90.24.27.01

SIEGE

ATRIUM
45, AVENUE DES CONFIGNES
ZI DES ISCLES - B.P. 27

13834 CHATEAURENARD CEDEX FRANCE
Tél : 04.90.24.27.00
Fax : 04.90.24.27.01

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
50x50x5	T11	X	X	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5	T11	X	/	X	50,0x50,0x5,0

USINE

FABEMI PROVENCE SAS
520 AVENUE DE JOUQUES
Z.I. des Paluds

13400 AUBAGNE CEDEX FRANCE
Tél : 04.42.82.03.04
Fax : 04.42.70.12.58

SIEGE

FABEMI PROVENCE
520, AVENUE DE JOUQUES
ZI DES PALUDS

13685 AUBAGNE CEDEX FRANCE
Tél : 04.42.82.03.04
Fax : 04.42.70.12.58

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
50x50x5 Calanco	T7	X	X	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5,3 Horizon	T11	X	X	X	50,0x50,0x5,3

DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BETON

DEPARTEMENT 19

USINE	SIEGE
CRP Cidex 76 B 19360 MALEMORT FRANCE Tél : 05.55.17.77.00 Fax : 05.55.17.77.19	C.R.P Cidex 76 B 19360 MALEMORT FRANCE Tél : 05.55.17.77.00 Fax : 05.55.17.77.19

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40,1x20x10 Master Block	U14	X	X	X	40,1x20,0x10,0
40x20x8 B	U14	X	X	X	40,0x20,0x8,0
50x50x8	U25	X	X	X	50,0x50,0x8,0

DEPARTEMENT 26

USINE	SIEGE
DONZERE AGGLOS Le Pont Double 26290 DONZERE FRANCE Tél : 04.75.96.50.30 Fax : 04.75.96.50.36	GROUPE FABEMI LE PONT DOUBLE 26290 DONZERE FRANCE Tél : 04.75.96.50.30 Fax : 04.75.96.50.36

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x5	T7	X	X	X	40,0x40,0x5,0
50x50x5	T7	X	X	X	50,0x50,0x5,0

DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BETON

DEPARTEMENT 34

USINE

BASALTINE
Route de Florensac
BP 15

34630 ST THIBERY FRANCE
Tél : 04.67.77.98.30
Fax : 04.67.77.09.95

SIEGE

BASALTINE
SN BASALTINE
B.P. 15
ROUTE DE FLORENSAC
34630 SAINT THIBERY FRANCE
Tél : 04.67.77.77.07
Fax : 04.67.77.76.16

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x8	U14	X	X	X	39,8x39,8x8,3
40x40x8	U14	X	X	X	39,8x39,8x8,3
40x40x8	U14	X	X	X	39,8x39,8x8,3
50x25x6	T7	X	X	X	49,5x24,5x6,3
50x25x6	T7	X	X	X	49,5x24,5x6,3
50x25x6	T7	X	X	X	49,5x24,5x6,3
50x50x6	U14	X	X	X	49,8x49,8x6,3
50x50x6	U14	X	X	X	49,8x49,8x6,3
50x50x6	U14	X	X	X	49,8x49,8x6,3
50x50x6	U14	X	X	X	49,8x49,8x6,3
50X50X8	U14	X	X	X	49,8x49,8x8,3

DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BETON

DEPARTEMENT 36

USINE

Ets GALLAUD
ZI DES NARRONS
ROUTE DE LIMOGES

36200 ARGENTON S/CREUSE FRANCE
Tél : 02.54.01.60.60
Fax : 02.54.01.16.21

SIEGE

Ets GALLAUD
Badecon le Pin

36200 ARGENTON S/CREUSE FRANCE
Tél : 02.54.47.85.10
Fax : 02.54.47.77.00

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
24x48x6	T11	X	X	X	24,0x48,0x6,3
24x48x8	T11	X	X	X	24,0x48,0x8,2
30x30x8	U14	X	X	X	30,0x30,0x8,2
30x30x8	U14	X	X	X	29,7x29,7x7,8
30x30x8	U14	X	X	X	30,0x30,0x8,2
30x30x8	U25	X	X	X	30,0x30,0x8,2
40x40x6,3	T11	X	X	X	40,0x40,0x6,3
40x40x6,3	T11	X	X	X	39,8x39,8x6,3
40x40x6,7	U14	X	X	X	40,0x40,0x6,7
40x40x7	T11	X	X	X	40,0x40,0x6,8
40x40x8	U14	X	X	X	40,0x40,0x8,0
40x60x6	T11	X	X	X	40,0x60,0x6,3
40x60x6,5	T11	X	X	X	40,0x60,0x6,5
40x60x8	U14	X	X	X	40,0x60,0x8,2
40x60x8	U14	X	X	X	40,0x60,0x8,0
40x60x8	U14	X	X	X	40,0x60,0x7,5
48x48x5,8	T11	X	X	X	47,7x47,7x5,8
48x48x6	T11	X	X	X	48,0x48,0x6,0
48x48x6	T11	X	X	X	47,7x47,7x6,3
48x48x6,3	T11	X	X	X	48,0x48,0x6,3
48x48x8	U14	X	X	X	47,7x47,7x8,0
48X48X8	U14	X	X	X	48,0x48,0x8,2
48x48x8	U25	X	X	X	48,0x48,0x8,2

DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BETON

DEPARTEMENT 38

USINE	SIEGE
STRADAL SAS ZONE INDUSTRIELLE 38790 CHARANTONNAY FRANCE Tél : 04.74.59.15.28 Fax : 04.74.59.01.27	STRADAL SAS 47, AVENUE DES GENOTTES - Bat B BP 8318 95803 CERGY PONTOISE CEDEX FRANCE Tél : 01.34.25.55.55 Fax : 01.34.25.55.85

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x4,1	S4	X	X	X	40,0x40,0x4,1
40x40x4,2	S4	X	X	X	40,0x40,0x4,2
50x50x5,3	T11	X	X	X	50,0x50,0x5,3
50x50x5,3	T11	X	X	X	50,0x50,0x5,3

DEPARTEMENT 43

USINE	SIEGE
SOBEPRE Lieu-dit LA France 43210 BAS EN BASSET FRANCE Tél : 04.71.66.71.36 Fax : 04.71.66.75.69	SOBEPRE Lieu-dit LA France BP 15 43210 BAS EN BASSET FRANCE Tél : 04.71.66.71.36 Fax : 04.71.66.75.69

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
25x50x6	T7	X	X	X	49,5x24,5x6,0
25x50x6	T7	X	/	X	49,5x24,5x6,0
25x50x8	T11	X	/	X	49,5x24,5x8,0
25x50x8	T11	X	X	X	49,5x24,5x8,0
25x50x8	T11	X	/	X	49,5x24,5x8,0
40x40x6	T11	X	/	X	39,5x39,5x6,0
40x40x6	T11	X	X	X	39,5x39,5x6,0
40x40x6	T11	X	/	X	39,5x39,5x6,0
40x60x6	T7	X	/	X	39,5x59,5x6,0
40x60x6	T7	X	X	X	39,5x59,5x6,0
40x60x6	T7	X	/	X	39,5x59,5x6,0
50x50x6	T11	X	/	X	49,5x49,5x6,0

DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BETON

DEPARTEMENT 44

USINE

STRADAL SAS
LE GRAND HOUX

44320 ARTHON EN RETZ FRANCE
Tél : 02.40.64.07.07
Fax : 02.40.21.12.78

SIEGE

STRADAL SAS

47, AVENUE DES GENOTTES - Bat B
BP 8318
95803 CERGY PONTOISE CEDEX FRANCE
Tél : 01.34.25.55.55
Fax : 01.34.25.55.85

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x4	S4	X	X	X	40,0x40,0x3,9
40x40x4	S4	X	/	X	40,0x40,0x3,9
50x50x4	T7	X	/	X	50,0x50,0x4,0
50x50x4	T7	X	X	X	50,0x50,0x4,0
50x50x5	T11	X	/	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5	T11	X	X	X	50,0x50,0x5,0

DEPARTEMENT 59

USINE

STRADAL SAS
RUE DU MOULINET

59169 CANTIN FRANCE
Tél : 03.27.89.69.50
Fax : 03.27.89.60.47

SIEGE

STRADAL SAS

47, AVENUE DES GENOTTES - Bat B
BP 8318
95803 CERGY PONTOISE CEDEX FRANCE
Tél : 01.34.25.55.55
Fax : 01.34.25.55.85

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x4	S4	X	X	X	40,0x40,0x4,0
40x40x4	T7	X	X	X	40,0x40,0x4,0
50x50x5	T11	X	X	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5	T7	X	X	X	50,0x50,0x5,0

DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BETON

DEPARTEMENT 74

USINE

SOCADAL
Les Cortes

74540 ALBY SUR CHERAN FRANCE
Tél : 04.50.68.25.40
Fax : 04.50.68.27.71

SIEGE

SOCADAL
Z.I Les Courtes
53, Route de St Sylvestre

74540 ALBY SUR CHERAN FRANCE
Tél : 04.50.68.25.40
Fax : 04.50.68.27.71

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x3,7	S4	X	/	X	40,0x40,0x3,7
40x40x3,7	S4	X	/	X	40,0x40,0x3,7
50x50x5	T11	X	/	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5	T11	X	/	X	50,0x50,0x5,0

DEPARTEMENT 88

USINE

STRADAL SAS
282 CHEMIN DES SAULES
BP 1023
DOGNEVILLE
88026 EPINAL CEDEX FRANCE
Tél : 03.29.34.59.53
Fax : 03.29.34.49.18

SIEGE

STRADAL SAS

47, AVENUE DES GENOTTES - Bat B
BP 8318
95803 CERGY PONTOISE CEDEX FRANCE
Tél : 01.34.25.55.55
Fax : 01.34.25.55.85

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x4	S4	X	X	X	40,0x40,0x4,0
40x40x4	S4	X	/	X	40,0x40,0x4,0
40x40x4,2	T7	X	X	X	40,0x40,0x4,2
50x50x5	T7	X	X	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5	T7	X	/	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5,2	T11	X	X	X	50,0x50,0x5,2
50x50x5,2	T11	X	/	X	50,0x50,0x5,2

DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BETON

DEPARTEMENT 94

USINE

MONVOISIN
15 Voie de Seine

94290 VILLENEUVE LE ROI FRANCE
Tél : 01.45.97.31.20
Fax : 01.49.61.54.52

SIEGE

MONVOISIN
15 Voie de Seine

94290 VILLENEUVE LE ROI FRANCE
Tél : 01.45.97.31.20
Fax : 04.49.61.54.52

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x4	T7	X	/	X	40,0x40,0x4,0
40x40x4	T7	X	/	X	40,0x40,0x4,0
40x40x5	T11	X	/	X	40,0x40,0x5,0
40x40x5	T11	X	/	X	40,0x40,0x5,0
40x40x5	T7	X	/	X	40,0x40,0x5,0
40x40x5	T7	X	/	X	40,0x40,0x5,0
40x40x6	U14	X	/	X	40,0x40,0x6,0
40x40x7	U14	X	/	X	40,0x40,0x7,0
40x40x7	U14	X	/	X	40,0x40,0x7,0
50x50x4	T7	X	/	X	50,0x50,0x4,0
50x50x4	T7	X	/	X	50,0x50,0x4,0
50x50x5	T11	X	/	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5	T11	X	/	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5	T7	X	/	X	50,0x50,0x5,0
50x50x5	T7	X	/	X	50,0x50,0x5,0
'50x50x6	U14	X	/	X	'50,0x50,0x6,0
50x50x7	U14	X	/	X	50,0x50,0x7,0
50x50x7	U14	X	/	X	50,0x50,0x7,0

DEPARTEMENT 97

USINE

PREFABETON
UNITE 2
14, AVENUE MICHEL DEBRE
ZI LES SABLES
97427 ETANG SALE FRANCE
Tél : 02.62.91.46.46
Fax : 02.62.26.33.92

SIEGE

PREFABETON
29, Avenue Michel Debré
ZI les sables
BP 26
97419 LA POSSESSION FRANCE
Tél : 02.62.26.59.89
Fax : 02.62.26.55.75

Appellations commerciales	Classes d'appellation	Résistance agressions climatiques		Résistance abrasion	Dimensions de fabrication (cm)
		B	D	H	
40x40x5,0	T11	X	/	X	39,8x39,8x5,3
40x40x5,0	T11	X	/	X	39,8x39,8x5,3
50x50x5,0	T11	X	/	X	49,8x49,8x5,3

EMFIMASTIC PU 25 BÂTIMENT

Certifié SNJF en classe 25E

DESCRIPTION OU CARACTERISTIQUES

EMFIMASTIC PU 25 BÂTIMENT est un mastic élastomère monocomposant à base de polyuréthanne possédant une grande élasticité, une bonne résistance à la déchirure et aux intempéries.
Il bénéficie du label SNJF sur aluminium anodisé et mortier en catégorie 25E.

DOMAINES D'APPLICATION

EMFIMASTIC PU 25 BÂTIMENT est préconisé pour le collage de différents matériaux du bâtiment et pour la réalisation de joints d'étanchéité.
Il adhère sans primaire sur les supports les plus courants : bois, aluminium, métal laqué, polyester, verre, PVC, béton, terre cuite, pierre, grès cérame, faïence.

DONNEES TECHNIQUES

Aspect	Pâteux
Couleur	Divers
Densité à 20 °C	Noir : 1,16 ± 0,05 Autres : 1,18 ± 0,05
Extrait sec conventionnel (EN 827)	> 93 %
Coulure (ISO 7390)	Néant
Température d'application	5 à 35 °C
Temps de formation de peau à 23 °C et 50 % HR	90 à 150 min
Vitesse de réticulation à 23 °C et 50 % HR	3 mm/24 h
Dureté Shore A (ISO 868 - 3 secondes)	Env. 25
Module à 100 % (ISO 8339)	Env. 0,3 MPa
Allongement à la rupture (ISO 8339)	> 600 %
Résistance à la température	- 30 à + 80 °C
Résistance aux acides et bases diluées	Moyenne
Résistance aux rayons UV	Bonne
Résistance à l'eau et aux brouillards salins	Excellente
Compatibilité avec les peintures	Aqueuses : oui / solvantées : essai nécessaire

CONSEIL

Consulter également la fiche de données de sécurité



MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :
Les supports à assembler doivent être plans, secs, sans poussière, ni graisse ou autres polluants qui pourraient nuire au collage.
Les nettoyer au besoin avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone (MEC), de l'acétone ou le dégraissant SAPOCOL GR 1001. Vérifier la compatibilité du solvant utilisé avec les substrats.
Si nécessaire, appliquer un primaire.
Lors de l'utilisation de solvants, éteindre toutes sources d'ignition et suivre les instructions de sécurité et de manipulation données par le fabricant ou le distributeur.
Poncer les surfaces métalliques si nécessaire. Après ponçage, les nettoyer à nouveau. Laisser sécher les surfaces après dégraissage.
Il est recommandé de décaper le béton avec une brosse métallique.

Encollage :
EMFIMASTIC PU 25 BÂTIMENT s'applique au moyen d'un pistolet manuel ou pneumatique.
Après application, lisser le joint avec de l'eau savonneuse au moyen d'une spatule.
Ce produit doit être utilisé dans les 24 heures qui suivent l'ouverture de la protection de la cartouche, sinon le mastic risque de durcir à l'intérieur de celle-ci. En cas d'application par temps froid, entreposer les cartouches à 20 °C avant utilisation.
Pendant la polymérisation, éviter tout contact avec des polymères MS, PU hybrides ou silicones non polymérisés ainsi qu'avec des alcools ou de l'ammoniaque.

Nettoyage :
Nettoyer les outils avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone ou de l'acétone quand le mastic n'est pas polymérisé.
Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

CONSOMMATION (pour une cartouche de 310 ml)

Buse (mm)	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Longueur de cordon (m)	98	43	24	15	11	8	6	4	3

STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés entre 5 et 25 °C

CONDITIONNEMENT

Cartouches de 310 ml

HYGIENE ET SECURITE

Classé non dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

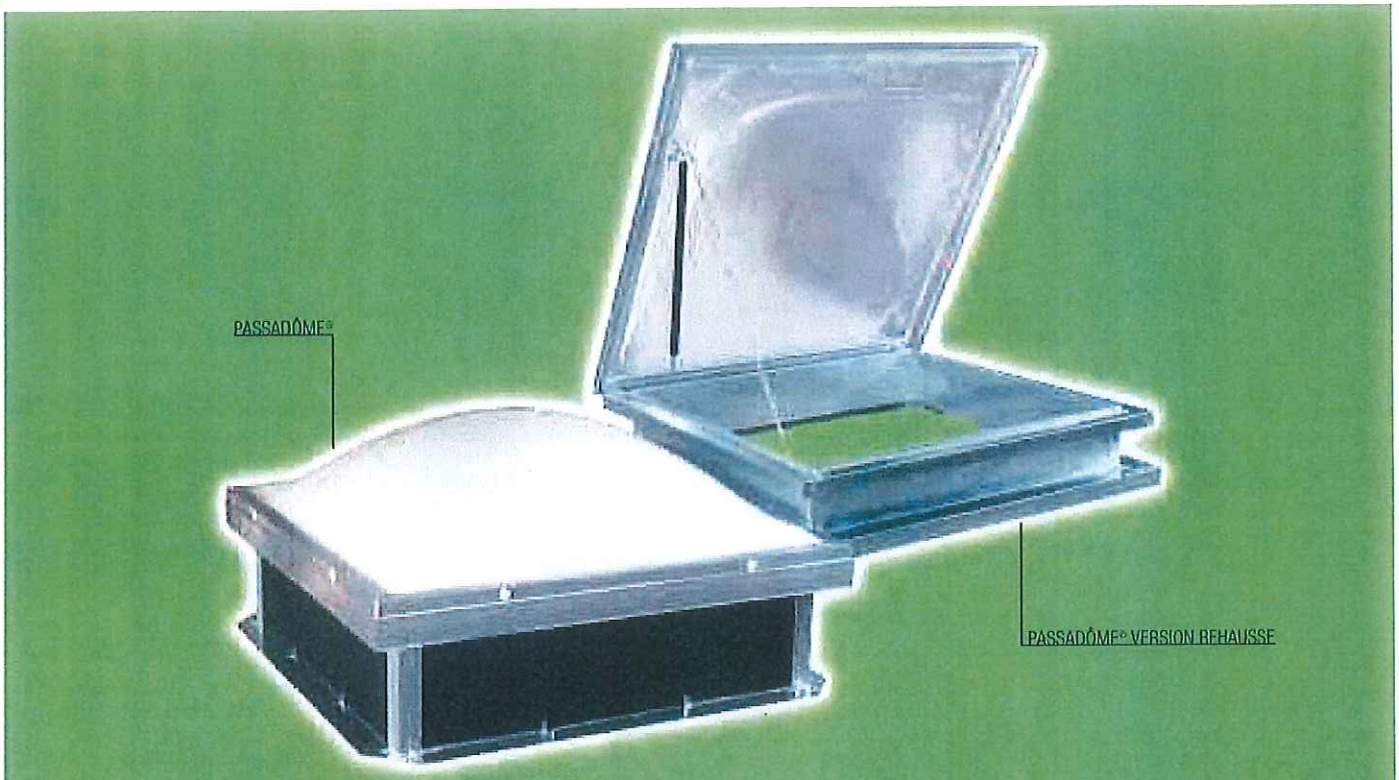
Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.
L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.
Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.
Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.



ACCÈS TOITURE/ ÉCLAIREMENT ZÉNITHAL

PASSADÔME®





Le **PASSADÔME®** est un appareil destiné à l'accès toiture et à l'éclairement zénithal.
Il est utilisé en toiture avec étanchéité pour tous types de réalisation :

- ERP (Etablissements recevant du public)
- Bâtiments industriels
- Bâtiments de travail, bureaux
- Bâtiments d'habitation

ACCÈS TOITURE / ÉCLAIREMENT ZÉNITHAL

PASSADÔME®





1 ATOUTS

Le **PASSADÔME®** est un appareil ouvrant destiné à l'accès toiture et à l'éclairement zénithal.
Son ouverture manuelle est réglable de 0° à 60° par le simple accrochage d'une chaîne entre l'ouvrant et la costière (ouverture maximum à 110° sans utilisation de la chaîne).

La présence de cette chaîne limite l'ouverture de l'appareil et facilite ainsi la prise de la poignée pour sa refermeture.

Une haute résistance contre la corrosion : la costière en acier galvanisé est assemblée par clinchage. Ce procédé d'assemblage adopté dans l'industrie automobile évite la soudure qui doit être reconditionnée pour créer un niveau de protection équivalent à la galvanisation. Ceci assure au **PASSADÔME®**, une excellente tenue dans le temps et contre la corrosion, même après rayure.

La couleur en plus : le **PASSADÔME®** est livrable en version acier galvanisé ou, en option sur demande, en acier pré-laqué BLANC CLASSIC SKYDÔME®, ou post-laqué, en peinture de finition, dans les principales couleurs de la gamme RAL. (épaisseur du pré-laquage : 25 µ, épaisseur du post-laquage : supérieur à 25 µ).

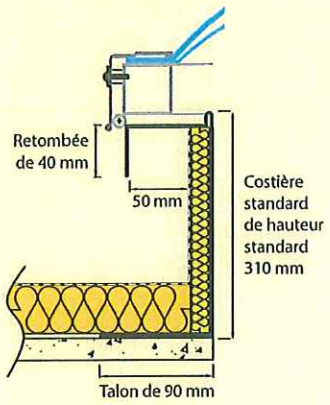
Le **PASSADÔME®** devient alors un composant architectural de la toiture.

Adaptation en toiture : idéal pour les toitures neuves. La costière standard, avec une hauteur de 310 mm et un talon de 90 mm.

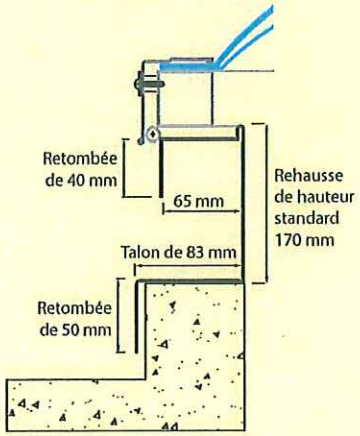
Pour la réhabilitation et la rénovation, adaptation sur trémie existante :

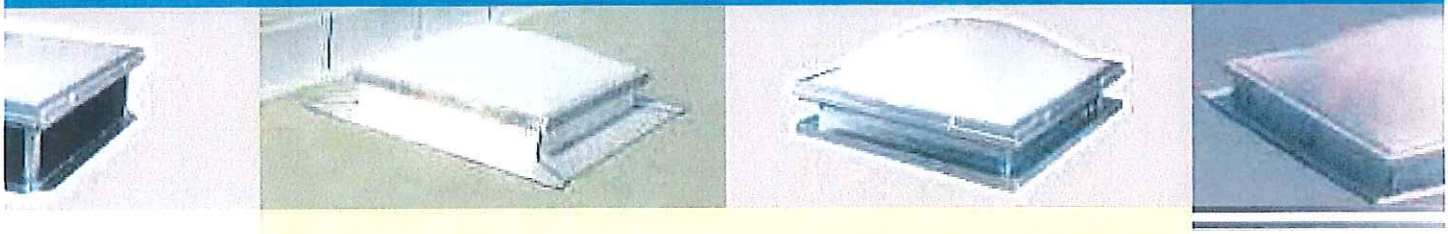
- La rehausse ou costière coiffante, avec : hauteur de 170 mm et talon de 83 mm (autres dimensions de talons sur demande).

PASSADÔME®



PASSADÔME® - Rehausse





2 COMPOSITION

Le PASSADÔME® est constitué de :

- **Costière :** c'est le corps de l'appareil. La costière reçoit l'ouvrant et le système d'aide à l'ouverture. La costière standard en acier galvanisé, d'une hauteur de 310 mm, est assemblée par clinchage. Elle est recouverte extérieurement d'un isolant surfacé bitumineux conçu pour recevoir directement des relevés d'étanchéité soudés à la flamme. Dans la version rehausse, nous proposons l'isolation de la costière en version double peau en option. Réaction au feu : M0.
- **Un cadre ouvrant tubulaire en acier galvanisé.** Le cadre ouvrant est équipé d'une poignée pour aider à la refermeture et du crochet du système de verrouillage du **PASSADÔME®**.
- **Un remplissage :** Polycarbonate alvéolaire opalescent 10 mm renforcé (1200 joules) à l'état neuf, ou double dôme PMMA en version standard. En option, polycarbonate alvéolaire épaisseur 10 et 16 mm, triple ou quadruple paroi pour une meilleure résistance thermique, double dôme renforcé (1200 joules) ou capot aluminium. Simple dôme ou pyramide sur demande. Tous nos remplissages sont traités anti UV. Pour définir le choix du remplissage, voir le tableau "performances du remplissage".
 Le positionnement du remplissage et la conception de nos appareils permettent de limiter le phénomène de condensation par une amenée d'air entre le cadre et la costière.
- **Un cadre parclose en aluminium :** fixé par vis inox et rondelles nylon. Il maintient le remplissage et protège les angles contre les chocs latéraux. C'est lui qui assure la finition sur toiture du **PASSADÔME®**.

3 FONCTIONNEMENT

L'ouverture et la fermeture du **PASSADÔME®** s'effectue manuellement.
Un ressort oléopneumatique aide à l'ouverture de l'appareil et permet le maintien en position ouverte de l'ouvrant.
L'ouverture de l'ouvrant est limitée selon le besoin par la chaîne d'une longueur de 1 mètre. Une ouverture totale de 110° est possible sans utilisation de la chaîne.
Le maintien en position fermée du **PASSADÔME®** est assuré par un loqueteau pouvant être verrouillé à l'aide d'un cadenas (non fourni).



4 PERFORMANCES DU REMPLISSAGE

REMPLISSAGES	TRANSMISSION THERMIQUE U ($W/m^2°C$)	TRANSMISSION LUMINEUSE (%)	CLASSEMENT AU FEU	ACOUSTIQUE (db (A))
Simple Dôme PMMA (Polymétacrylate de méthyle) - Opale	5,2	82	M4	12
Double Dômes PMMA (Polymétacrylate de méthyle)	3,1	76	M4	19
Polycarbonate alvéolaire 10 mm - Transparent	3,1	85	M2 et/ou M1	17
Polycarbonate alvéolaire 10 mm - Opale	3,1	62	M2 et/ou M1	17
Polycarbonate alvéolaire 10 mm - Vénitien	3,1	33	M2 et/ou M1	17
Polycarbonate alvéolaire 10 mm - Confort	3,1	55	M2 et/ou M1	17
Polycarbonate alvéolaire 10 mm - Quadruple parol opale	2,5	55	M2 et/ou M1	17
Polycarbonate alvéolaire 16 mm - Transparent	2,3	79	M2 et/ou M1	21
Polycarbonate alvéolaire 16 mm - Opale	2,3	57	M2 et/ou M1	21
Polycarbonate alvéolaire 16 mm - parol K Transparent	2	72	M2 et/ou M1	21
Polycarbonate alvéolaire 16 mm - parol K Opale	2	57	M2 et/ou M1	21
Polycarbonate alvéolaire 16 mm - parol K Confort	2	50	M2 et/ou M1	21
Capot aluminium 10	3,1	0	M0	17
Capot aluminium 20	0,98	0	M0	–
Capot aluminium 60	0,6	0	M0	24

5 CONFORMITÉ

Le **PASSADÔME®** bénéficie d'une garantie décennale des fonctions clos et couvert (dans les limites d'une mise en œuvre et d'une utilisation conforme à nos prescriptions). Le **PASSADÔME®** respecte la norme lanterneaux NFP 37-418. Protection des relevés d'étanchéité conforme au DTU 43-3.

Le **PASSADÔME®** avec remplissage en polycarbonate alvéolaire bénéficie de l'avis technique du CSTB n° 2/03-1027.

Résistance à la charge statique ascendante 1000 pa (1000 N/m²).
Résistance à la charge statique descendante 1500 pa (1500 N/m²).

Les PV de réaction au feu et 1200 joules sont disponibles sur notre site : **www.skydome-axt.com** sous la rubrique "Espace Partenaires".

6 OPTIONS

- Costière en acier pré-laqué Blanc Classique Skydôme®
- Costière en acier post-laqué dans les principles couleurs de la gamme RAL
- Grille ouvrante (1200 joules)
- Grille ouvrante laquée (1200 joules)
- Barre Accroche Echelle
- Crosse de maintien
- Peinture de finition
- Dômes 1200 joules, dômes pyramidaux
- PCA 10 quadruple parois, PCA 16 etc.
- Solution technique pour adaptation sur toiture avec étanchéité PVC

Options pour les rehausses :

- Isolation
- Longueurs de talons de 50 à 180 mm (et plus sur demande)



7 MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre sera conforme aux règles de l'Art. Les supports seront sains, résistants et conformes aux normes et DTU des supports concernés et à la notice de pose. Le degré d'inclinaison maximum en pente de toit est de 25°, c'est à dire 45 %. Quand la pente de toit est inférieure à 25°, l'axe d'articulation de l'appareil doit être parallèle à la pente. Si la pente de toit est inférieure à 3°, il n'y a pas de restriction.

Fixation : dans le cas de la costière standard, sur charpente métallique, bois ou béton conformément aux DTU de la série 43 en vigueur. Dans le cas de la rehausse (ou costière coiffante), adaptation sur costière existante ou trémie béton.

Raccord d'étanchéité :

- L'isolation thermique surfacée de bitume sur la costière standard garantit la tenue des relevés d'étanchéité.
- Abergement Zinc à réaliser sur place pour raccordement avec toiture tuile ou ardoise.
- Tôle colaminée pour membrane PVC.

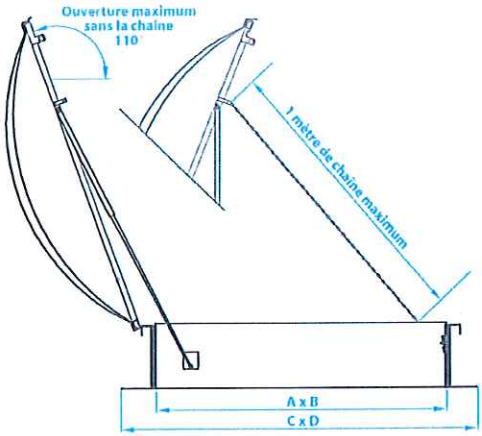
Entretien : nettoyage des remplissages par lessivage à l'eau savonneuse, à l'exclusion de tous produits corrosifs ou solvants.

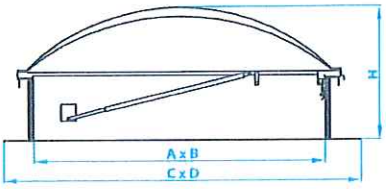
8 DIMENSIONS GÉOMÉTRIQUES

DIMENSION TRÉMIE A x B* (cm)	SURFACE D'ÉCLAIREMENT (m²)	DIMENSION HORS-TOUT C x D* (cm)	PASSADÔME® H (cm)		PASSADÔME® H1 (cm)	
			avec dômes	avec PCA	avec dômes	avec PCA
85 x 85	0,72	103 x 103	56	39	42	25
100 x 100	1,00	118 x 118	58	39	44	25
120 x 120	1,44	138 x 138	60	39	46	25

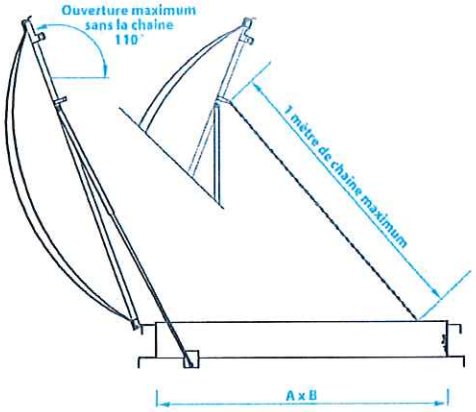
* B et D sont les côtés où se trouvent les charnières

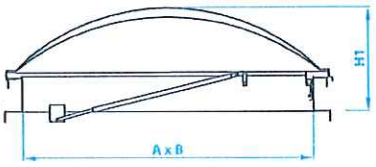
PASSADÔME®





PASSADÔME® REHAUSSE





Réf. : Passadôme® 08/2004 - Document non contractuel. Le fabricant se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les caractéristiques de ses appareils - DUFOUR COMMUNICATION : 01 60 94 13 13.

L'AISNE SKYDÔME UNE ENTREPRISE DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

DÉPARTEMENT ÉCLAIREMENT ZÉNITHAL ET DÉSENFUMAGE EN CAS D'INCENDIE D'AXTER
"Entre 2 villes" - 02270 Sons-et-Ronchères
Tél. : (33) 03 23 21 79 90 - Fax : (33) 03 23 21 79 76
http://www.skydome-axt.com - Email : info@skydome-axt.com

SKYDÔME® La sécurité en toute clarté

Assistance Béton & Controle
ZI du Capiscol 9 rue JB Perrin
34500 BEZIERS
Tel : 04.67.09.41.98 Fax : 04.67.37.35.27

Fiche Technique de Produit

Engagement du 01/07/2009 au 31/12/2009

Producteur : **Les Sablières du Littoral - Maraussan**
Granulats : **16/22 Semi concassé**
Pétrographie : Alluvionnaire
Elaboration : Semi-Concassé Lavé
Usage : Bétons hydrauliques

Partie contractuelle

Valeurs spécifiées sur lesquelles le producteur s'engage

Classe granulaire		Norme	Code
16	22.4	Norme XP P 18-545 Article 10 - EN 12620 et EN 13139	Code A (02/07/2007)

	d/2		d		D	1.4D	2D			
	8	12.5	16	20	22.4	31.5	45	FI	W	f
Etendue e			15		15					
V.S.S.+U	6		23		100			24.00		1.80
V.S.S.	5		18		95			20.00		1.50
V.S.I.			3		80	98	100			
V.S.I.-U			0		75	97				
Ecart-type max										

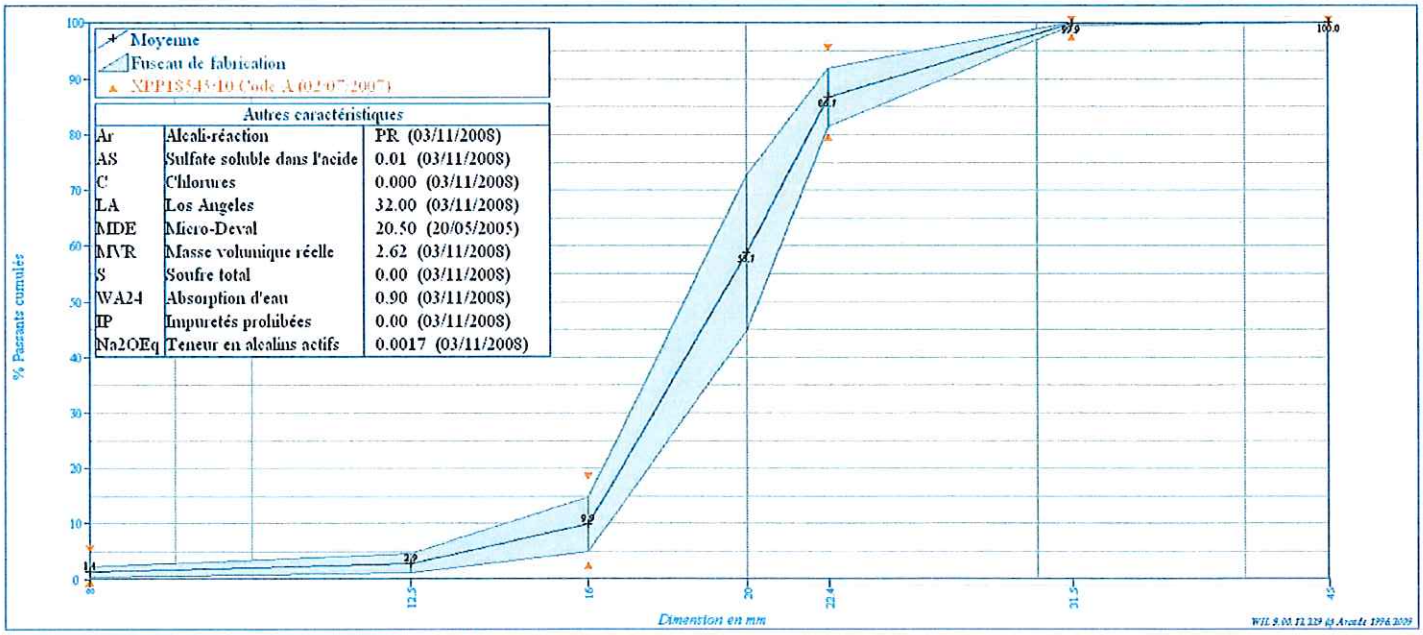
Partie informative

Résultats de production

	du 13/01/09 au 22/06/09									
	8	12.5	16	20	22.4	31.5	45	FI	W	f
Maximum	3	5	18	82	94	100	100	19.28	3.3	0.69
Xf+1.25xEcart-types	2	5	15	73	92	100	100	20.40	3.0	0.62
Moyenne Xf	1	3	10	59	87	100	100	15.86	2.2	0.39
Xf-1.25xEcart-types	1	1	5	45	81	100	100	11.31	1.4	0.16
Minimum	0	1	3	43	79	99	100	10.17	0.2	0.11
Ecart-type	0.7	1.4	3.9	11.2	4.2	0.3	0.0	3.636	0.70	0.186
Nombre de résultats	19	19	19	19	19	19	19	4	19	19

Analyse chimique — Effectuée

Silice totale	Alumine	Oxyde de fer	Potassium	Chaux	Sodium	Titane	Oxyde de Magnésium	Perte au feu	Perte à HCL	Autre composants
76.12 %	7.53 %	2.83 %	2.26 %	3.19 %	1.00 %	0.26 %		5.08 %	0.00 %	



T. JORDY

somain SECURITE
www.somain-securite.com

ZI de Monterrat - BP 13
42501 Le Chambon Feugerolles
cedex FRANCE
TEL : +33 (0)4 77 40 54 38
FAX : +33 (0)4 77 40 54 41
E-mail : securite@somain.fr

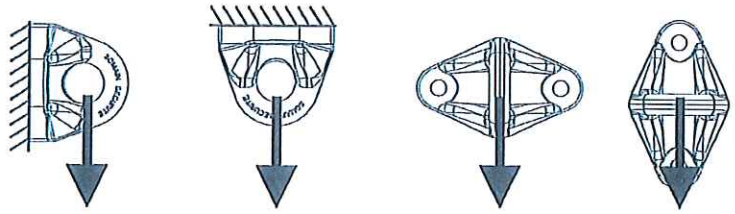
Conforme à la norme européenne EN 795 Classe A

SECURIFIX® alu

Ce point d'ancrage à double scellement est le plus sûr et le plus polyvalent sur le marché de la protection anti-chute

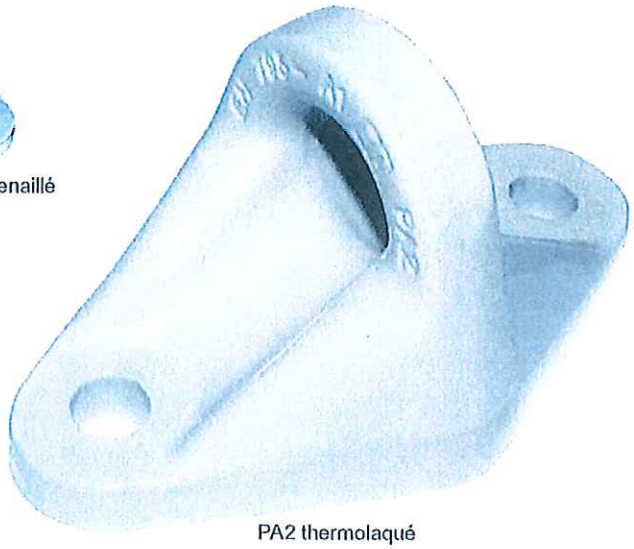
SECURIFIX®alu est réalisé en fonte d'aluminium, il est inoxydable, indéformable et garanti 10 ans sans entretien.

Ce point d'ancrage est homologué pour être employé dans tous les sens.



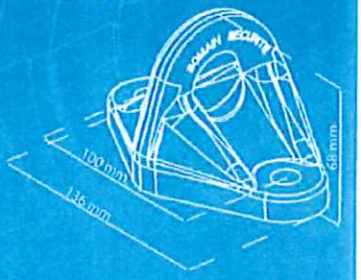


Version économique : PA2 grenaillé



PA2 thermolaqué

Encombrement :



Fixation :

La fixation la plus classique du ***SECURIFIX®alu*** se fait par 2 chevilles M12 dans une dalle ou un mur de béton.

Le ***SECURIFIX®alu*** est aussi utilisable sur un grand nombre de supports (parpaing, poutre, tube ...) toutefois il est important que le système de fixation (bridage, crapautage, scellement etc ...) soit adapté et validé par SOMAIN SECURITE.

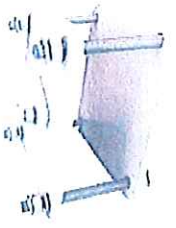
Traçabilité :

Le mois et l'année de fabrication du ***SECURIFIX®alu*** sont gravés sur chaque ancrage.

Personalisation :

Dans un but de discretion évident, le ***SECURIFIX®alu*** peut être thermolaqué à la couleur (RAL) désirée.

ISO 9001 version 2008



Fixation sur murs en moellons ou briques:

Utilisez une plaque d'adaptation et une contre plaque pour garantir la fiabilité du dispositif.



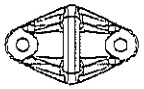
Fixation sur cloison de béton :

Utilisez la contre plaque spéciale pour PA2 lorsque la cloison vous semble trop juste pour envisager une fixation par scellement.

somain SECURITE — NORISKO EQUIPEMENTS

http://ureurico.somain.fr

SECURIFIX® alu PA2



1 - GENERALITES

1.1 - FONCTIONS

- Dispositif contre les chutes de hauteur destiné à être utilisé exclusivement avec des équipements de protection individuelle (EPI), conforme aux normes européennes.

1.2 - DOMAINE D'UTILISATION

- En intérieur comme en extérieur.
- Tous types d'industries et de métiers (sauf cas particulier)
- Sous des températures de -20°C à +50°C
- S'adapte sur tous supports métalliques, ou béton
- En général, en haut d'un accès, afin de mettre en place une sécurité individuelle.
- En particulier : en partie supérieur d'échelles non munies de crinoline du fait de la configuration des lieux ; sur toiture , sur façades d'immeubles, embrasures de fenêtres, margelles de puits, de mâts....

1.3 - DESCRIPTIF

Platine largement dimensionnée comportant un anneau et 2 trous de diamètre 13 mm pour la fixation de ce point d'ancrage.

L'ensemble, en alliage d'aluminium recouvert d'une peinture époxy (ou finition microbillage) est garanti contre la corrosion.

NOTA : la platine est gravée *SECURIFIX® ALU*, le mois et l'année de fabrication, la référence du produit *PA2*, le fabricant *SOMAIN SECURITE*, et la norme et classe EN 795 – A1, conformément à la NF EN 795.

2 - RAPPEL DES NORMES ET ESSAIS

2.1 – REGLEMENTATION
Ce matériel est conforme à :
- la norme NF EN 795 de septembre 1996.

2.2 – ETUDE
L'étude a été réalisée par la société SOMAIN

2.3 – ESSAIS
Les essais ont été réalisés par le bureau de contrôle NORISKO, selon la norme NF EN 795.

2.3.1 – Essais statiques
Essais de traction : Rapport SCIRC/0603/EPH.07.11.1457 -

2.3.2 – Essais dynamiques
Essais de résistance dynamique : Rapport SCIDC/0603/EPH.07.11.1457

2.4 – CAPACITE DE CHARGE

2.4.1 – Platine d'ancrage
La platine *SECURIFIX®* ALU, lors des essais statiques a tenu la charge de 1000 daN, conformément à la NF EN 795.

Lors des essais dynamiques, le point d'ancrage n'a subi aucune déformation.

2.4.2 –Support des platines *SECURIFIX®*
Par sécurité, les supports et ancrages des platines *SECURIFIX®* doivent résister à 2 fois la charge engendrée lors d'une chute.

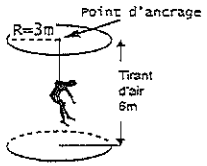
3 – INSTALLATION

3.1 – GENERALITES

3.1.1 – La hauteur d'implantation de la platine *SECURIFIX®* doit être judicieusement choisie, en fonction des travaux ou inspections à réaliser.

3.1.2 – Le tirant d'air ou de mouvement pendulaire, en cas de chute, doit être exempt de tout obstacle, même si ceux-ci sont occasionnels ou temporaires.

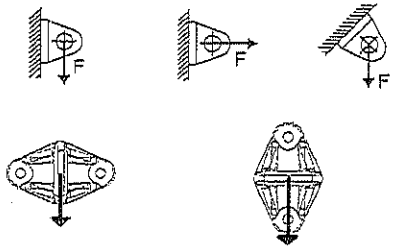
TIRANT D'AIR PRECONISE :



3.1.3 – Si les lignes électriques , trolleys ou engins mobiles se trouvent à proximité ou dans le tirant d'air, il faut prévoir à mettre en place avec le maître d'ouvrage les consignes de sécurité.

3.1.4 – Orientation des platines
La platine est correctement dimensionnée pour répondre des actions importantes, suivant plusieurs directions :

MONTAGES AUTORISES



3.2 – TRAVAUX PREPARATOIRES SUR SITE

3.2.1 –Signature de l'ouverture du chantier (mise en place des consignes de sécurité...)
3.2.2 – Installation d'une ou plusieurs « lignes de vie » provisoires (sécurité des intervenants)
3.2.3 – Contrôle de chantier avec éléments en votre possession : Rapport
3.2.4 – Consignation du ou des ponts roulants

NOTA : le chapitre 3.2.3 peut être un point d'arrêt du chantier.

3.3 – TRAVAUX SUR POTEAUX BETON ARME

3.3.1 – Contrôler la qualité du béton sur document ou sur site. Examen des épaufrures, test de dureté au scléromètre, ou prise de carotte. Rapport.
3.3.2 – Vérification de la position des armatures ou des gaines.
3.3.3 – Perçage des trous d'ancrage au gabarit et suivant l'orientation correcte des platines.

SOMAIN PRECONISE :
- Les chevilles à 2 composants dans la gamme des produits HILTI, SPIT, ou équivalent.
- Chevilles à tige inox SM 12, ou à douille (avec vis HM 12 de qualité A2 ou équivalent) suivant l'épaisseur du support béton.

3.4 – TRAVAUX SUR POTEAUX BETON PRECONTAINT

- Tout perçage est à proscrire sauf si le maître d'oeuvre donne son accord. Dans ce cas, il faut vérifier sur site la position des armatures et câbles de précontrainte.
- Dans le cas contraire, prévoir des colliers supports pour les pièces d'ancrage. Nous contacter pour le dimensionnement.

3.5 – TRAVAUX SUR POTEAUX METALLIQUES

3.5.1 – Vérifier avant perçage que la zone de débouchure de forêt est libre de tout obstacle.
3.5.2 – Percer au diamètre 13, suivant gabarit.
3.5.3 – Ebavurer les débouchures de perçage.
3.5.4 – Montage des pièces d'ancrage et par des boulons tranés HM12 en inox de qualité A2-70

3.6 – ESSAIS SUR SITE

Pour un matériel de classe A1 correspondant au matériel fourni, « platine d'ancrage », un essai est à réaliser sur toutes les platines, avant leur mise en service.

Cet essai, selon la NF EN 795, consiste à soumettre les fixations à une force de traction axiale de 5 KN pour vérifier la solidité de la fixation, et ceci pendant au moins 15 secondes.

3.7 – TRAVAUX DE RECEPTION ET DE FIN DE CHANTIER

3.7.1 – Nettoyage du chantier, repli du matériel, démontage de la ligne de vie provisoire.
3.7.2 – Contrôle client. Rapport. Signature du certificat de réception (si montage par Société SOMAIN)
3.7.3 Contrôle. Rapport. Signature du certificat de réception (si montage client).
3.7.4 Remise des documents de *SECURIFIX®*
3.7.5 Déconsignation du ou des ponts roulants.

4- UTILISATION ET ENTRETIEN

4.1 – UTILISATION

4.1.1 –Rappel
Ce matériel doit être exclusivement utilisé pour la sécurité du personnel, contre les chutes de hauteur. Nous consulter pour toutes autres utilisations.

Le personnel doit être pourvu d'équipement individuel de protection et avoir reçu une formation préalable pour l'utilisation et l'entretien du matériel (par exemple anti-chute à coulisseau, à enrouleur, longe avec absorbeur, harnais,...)

4.1.2 – Avant chaque utilisation, procéder à un examen visuel de la platine *SECURIFIX®* pour vérifier si elle n'a pas subit de déformation ou de désordre.

Dans le doute, ne pas utiliser cet ancrage et le remplacer.

4.1.3 – La platine *SECURIFIX®* est prévue pour un seul intervenant.

4.1.4 – L'intervenant ne doit pas être seul, afin qu'en cas de chute, il soit possible de lui porter secours.

4.1.5 – En cas de chute, la platine *SECURIFIX®* ne doit pas être utilisée avant un contrôle par la société SOMAIN ou tout organisme de contrôle.

4.1.6 – Ne pas modifier le matériel installé sans l'autorisation de la société SOMAIN. La garantie du constructeur serait levée et son utilisation deviendrait dangereuse.

4.2 – ENTRETIEN

- *SECURIFIX®* ne nécessite pas d'entretien. Elle devra néanmoins faire l'objet d'une inspection visuelle 1 fois par an, afin de s'assurer qu'elle est en état de service. Cette inspection sera obligatoirement réalisée par une personne compétente autre que les utilisateurs du dispositif. Elle pourra être réalisée soit par votre service maintenance (le nom de la personne chargée de l'examen doit être consigné sur le registre de sécurité), soit par les services d'un organisme de contrôle agréé.

5 DOCUMENTS

5.1 – DOCUMENTS CONCERNANT LES FOURNITURES

5.1.1 – Certificat matière des platines *SECURIFIX®* d'ancrage.
5.1.2 – Fiche descriptive

5.2 – DOCUMENTS CONCERNANT LES CONTROLES

5.2.1– Note technique sur les préconisations d'installation
5.2.2– Contrôle avant travaux
5.2.3– Contrôle qualité du béton
5.2.4– Contrôle de l'installation

5.3– DOCUMENTS CONCERNANT LA RECEPTION DE L'INSTALLATION (Montage par vos soins)

Essais par organismes agréés. Coûts et sont entièrement à votre charge, ainsi que le remplacement des pièces détruites.

FICHE DE CONTROLE

5.2.2 – Contrôle avant travaux

Monsieur.....de la société.....déclare
☐ En conformité
☐ En non conformité
Les éléments ayant servis de référence à la définition du matériel objet de cette installation.

Eléments complémentaires vérifiés :
.....
.....

Date du présent contrôle.....
Signature

5.2.3 – Contrôle qualité du béton

Monsieurde la société....., déclare avoir vérifié la qualité du béton :
☐ Sur documents présentés
☐ Sur examen des épaufrures
☐ Par test de dureté
☐ Par prise de carotte

Date du présent contrôle.....
Signature

5.2.4 – Contrôle de l'installation

Monsieurde la société....., déclare l'installation en conformité avec la procédure de montage écrite.

Date du présent contrôle.....
Signature

CERTIFICAT DE RECEPTION DE L'INSTALLATION

1- Rubrique à remplir par l'installateur

Nous soussignés, société, après avoir vérifié les documents de contrôle 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, et exécuté le contrôle 5.2.4, certifions que les platines d'ancrage *SECURIFIX®* n°.....ont été installées dans le respect intégral de la procédure fournie à la livraison du matériel.

Date du présent contrôle.....
Signature

2- Rubrique à remplir par le client final

Monsieurde la société....., certifie l'installation terminée conformément à la procédure établie par la société SOMAIN.

Date du présent contrôle.....
Signature

FICHE DESCRIPTIVE

FOURNISSEUR : Société — SOMAIN SECURITE, ZI de Montcrat, 42501 La Chambon Feugerolles Cedex

MATERIEL :

N° de SERIE :

ANNEE DE FABRICATION :

APTITUDE À ETRE UTILISE EN ASSOCIATION AVEC D'AUTRES COMPOSANTS FAISANT PARTIE DES SYSTEMES INDIVIDUELS D' ARRET DES CHUTES :

DATE D'ACHAT :

DATE DE LA PREMIERE MISE EN SERVICE :

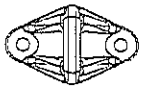
NOM DE L'UTILISATEUR :

COMMENTAIRES :

somain SECURITE
http://www.somain.fr

NORISKO EQUIPEMENTS

SECURIFIX® alu PA2



1. OVERVIEW

1.1- FUNCTIONS

- Device to prevent falls from high structures, designed for use safely with individual protective equipment (I.P.E.)
- The anchor plates provide personal safety via the use of a carabiner, a rope, a harness, a rope clamp or a safety block and a strap.

1.2- FIELD OF USE

- For interior or exterior use, on high structures or in dangerous areas.
- All types of industry or surroundings.
- For use in temperatures ranging from –20°C to + 50 °C.
- Can be used on all metal or concrete supporting elements.
- Usually placed at the top of an access way, to provide individual security.
 Especially :
 - At the tops of ladders not fitted with a safety cage because of the configuration of the location
 - On roofs, façades of buildings, window surrounds, well edges, masts, etc.

1.3- DESCRIPTION

Large-size plate with a ring to attach an individual safety harness and two 14 mm diameter holes to fix the plate.

The unit is made of aluminium alloy to ensure freedom from corrosion.

N.B. The anchage is engraved *SECURIFIX® ALU*, month and year of manufacture; reference *PA2*, made by *SOMAIN SECURITE*, in compliance with *EN 795-A1*.

2. REMINDER OF STANDARDS AND TESTS

2.1- REGULATIONS
This equipment complies with:
- NF EN standard 795 dated September 1996.

2.2- STUDIES
- The studies have been carried out by the SOMAIN SECURITE Company.

2.3- TESTS
- Tests have been carried out by the AIF Services technical control firm, in compliance with NF EN standard 795-A1.

2.3.1- Static tests
static tests: reports SC/BC/063S/EPH.07.11.145T

2.3.2- Dynamic tests
Dynamic strength tests: reports SC/BC/063S/EPH.07.11.145T

2.4- LOAD-BEARING CAPACITY

2.4.1- Anchor plate
During tests, the SECURIFIX® alu plate held up to a load of 1,000 daN, in compliance with EN 795-A1.

2.4.2- Support for SECURIFIX® plates
To ensure safety, the supports and anchors for *SECURIFIX®* plates must stand up twice the load during a fall.

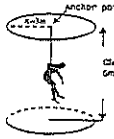
3. INSTALLATION

3.1- GENERALITIES

3.1.1- The height at which the SECURIFIX® plate is installed must be carefully chosen, according to the work or inspections to be carried out.

3.1.2- The area of clearance or swinging movement in the event of a fall must be free from all obstacle even occasional or temporary ones.

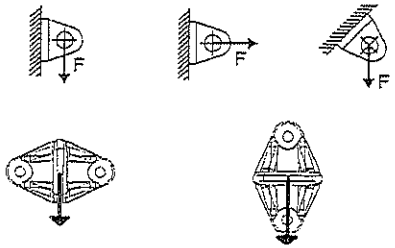
MINIMUM CLEARANCE RECOMMENDED :



3.1.3- If there are electrical power lines, trolleys or mobile items of equipment within or close to the clearance area, safety instructions must be drawn up in collaboration with the Principal.

3.1.4- Orientation of the plates.

Autorized installation



3.2- PREPARATORY WORK ON THE SITE

3.2.1- Signature of the initial site documents (implementation of safety instructions, etc.)

3.2.2- Installation of one or more temporary "lifelines" (safety for those intervening)

3.2.3- Site check with the elements in our possession: Report

3.2.4- Isolation of travelling overhead cranes

N.B. Chapter 3.2.3 can lead to stoppage of work on the site.

3.3-WORK ON REINFORCED CONCRETE POLES

3.3.1- Check the quality of the concrete from documents or on the site. Examination of spalls, hardness test using a sclerometer, or core samples. Report.

3.3.2- Check of the position of the reinforcing rods or ducts

3.3.3- Drilling of the anchor holes using a template and according to the correct orientation of the plates.

SOMAIN recommends:
- Twin-compound chemical plugs in the HILTI, SPIT or equivalent product ranges.
- Plugs with SM 12 stainless steel rods, or bushes (with HM 12 screws of S/S quality or equivalent) according to the thickness of the concrete support.

3.4- WORK ON PRESTRESSED CONCRETE POLES

- No drilling can be carried out without prior approval from the construction manager, in this case, it is necessary to check on the site the position of the reinforcing rods and prestressed cables.

- Otherwise, supporting collars are required for the anchor plates. Contact us for the sizing.

3.5- WORK ON METAL POLES

3.5.1- Check before drilling that the drill bit exit side is free from all obstacles.
3.5.2- Drill to 13 mm diameter, using a template.
3.5.3- Deburr the hole on the drill bit exit side.
3.5.4- Install the anchor plates using locked HM 12 bolts made of A4-70 quality stainless steel.

3.6-TESTS ON SITE
For A1 class equipment corresponding to the equipment supplied, "anchor plate", a test must be carried out on all the plates before they are put into service.

This test, in accordance with EN 795-A1, consists of applying an axial traction force of 5 kN for at least 15 seconds, to make sure the plate is solidly fixed.

3.7-OFFICIAL ACCEPTANCE AND END OF SITE WORK

3.7.1- Site cleaning, removal of equipment, removal of the temporary lifeline.
3.7.2- Check carried out by the customer. Report. Signature of the certificate of official approval (if the installation has been carried out by the SOMAIN SECURITE Company).
3.7.3- Check carried out by the SOMAIN SECURITE Company. Report. Signature of the certificate of official approval (if the installation has been carried out by the customer).
3.7.4- Handing over of the *SECURIFIX®* documents.
3.7.5- Putting the overhead travelling cranes back into service.

4. USE AND MAINTENANCE

4.1-USE

4.1.1- Reminder
This equipment must be used safely to ensure staff safety from falls when working on high structures. For any other utilisation refere to SOMAIN SECURITE

The staff must be given individual protective gear and must have received prior training in the use and maintenance of the equipment (e.g. sliding or block type fall arrestors, lanyards with absorber, harnesses, etc.).

4.1.2- Before using the equipment each time, check the *SECURIFIX®* plate visually to make sure that it has not been put out of shape or damaged.
In case of doubt, do not use the anchor and replace it.

4.1.3- The *SECURIFIX®* plate is designed for use by only one person at a time.

4.1.4- The person intervening must not be alone, so that in the event of a fall, it is possible to rescue him.

4.1.5- In the event of a fall, the *SECURIFIX®* plate must not be used until it has been checked by the SOMAIN SECURITE Company or a technical control firm.

4.1.6- Do not modify the equipment after it has been installed without the prior agreement of the SOMAIN SECURITE Company, as this leads to termination of the manufacturer's guarantee and its use would become dangerous.

4.2-MAINTENANCE

- *SECURIFIX®* does not require any maintenance. Nonetheless, it must be inspected visually once a year to make sure that it is in good condition. This inspection must be carried out by a qualified person other than the users of the device. It can be carried out by your maintenance department (the name of the person entrusted with examining the installation must be entered in the safety register), or by an approved technical control body

5. DOCUMENTS

5.1-DOCUMENTS CONCERNING SUPPLIES

5.1.1- Materials certificate for the anchor plates.
5.1.2- Description sheet.

5.2-DOCUMENTS CONCERNING CONTROLS

5.2.1- Technical note concerning recommendations for installation.
5.2.2- Control prior to work.
5.2.3- Concrete quality control.
5.2.4- Control of the *SECURIFIX®* installation.

5.3- DOCUMENTS CONCERNING OFFICIAL APPROVAL OF THE INSTALLATION (installation carried out by your services)

Tests carried out by approved technical control bodies. The full cost of those tests is to be borne by your company, together with the cost of replacement of any parts destroyed.

CONTROL SHEET

5.2.2 - Inspection prior to work

Mr of theCompany hereby declares:
☐ in conformity
☐ not in conformity
the elements that have been used as a reference for the definition of the equipment concerned by this installation.

Further elements inspected:
.....
.....
Date of the present inspection.....
Signature.

5.2.3 - Concrete quality inspection

Mr of theCompany hereby declares that he has inspected the quality of the concrete:
☐ as per the documents presented
☐ by examining the spalls
☐ using a hardness test
☐ via a core sample
Date of the present control.....
Signature.

5.2.4 – Inspection of the installation

Mr of theCompany hereby declares that the installation is in conformity with the written installation procedure.
Date of the present inspection.....
Signature.

CERTIFICATE OF OFFICIAL INSTALLATION APPROVAL

(1 – section to be filled in by the installer)

We the undersigned, the Company, after having inspected the inspection documents 5.2.2, 5.2.3, and 5.2.4, and carried out the inspection 5.2.4, hereby certify that the *SECURIFIX®* anchor plates N°have been installed in full conformity with the procedure supplied at the time of delivery of the equipment.

Date of the present inspection.....
Signature.

(2 – section to be filled in by the end customer)

Mr of theCompany hereby declares that the installation has been finished in conformity with the procedure set out by the SOMAIN SECURITE Company.

Date of the present inspection.....
Signature.

DESCRIPTIVE SHEET

SUPPLIER:
SOMAIN SECURITE
ZI de Montefrat
40500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
FRANCE

EQUIPMENT:

SERIAL N°:

YEAR OF MANUFACTURE:

SUITABILITY FOR USE IN ASSOCIATION WITH OTHER COMPONENTS MAKING UP THE INDIVIDUAL FALL ARRESTER SYSTEMS:

DATE OF PURCHASE:

DATE OF PUTTING INTO SERVICE:

NAME OF THE USER:

COMMENTS:

FICHE PRODUIT

somain SECURITE
http://securite.somain.fr

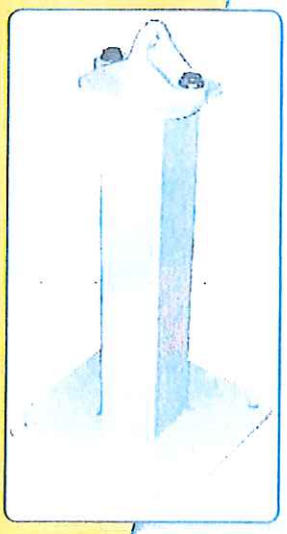
SECURIFIX® alu



Platine d'ancrage

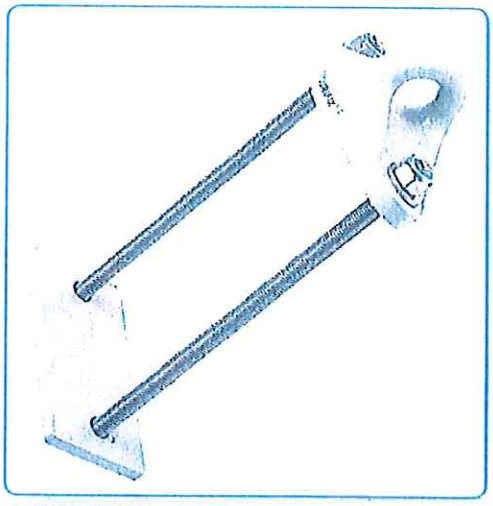






Principe

SECURIFIX® alu assure une protection individuelle permanente sur tous lieux de travail en hauteur intérieur ou extérieur.
Pour des travaux sur toiture ou en façade.



SECURIFIX® alu avec sa contre-plaque et deux tiges filetées pour un bridage sur murs de briques ou de parpaings.

Avantages

- En fonte d'aluminium, *SECURIFIX® alu* est inoxydable et indéformable.

- *SECURIFIX® alu* est garanti 10 ans par SOMAIN SECURITE.

- *SECURIFIX® alu* ne nécessite aucun entretien.

- Le double ancrage garanti une meilleure résistance de la structure support.

- La couleur du *SECURIFIX® alu* est thermo laquée, et personnalisable au RAL désiré.

- *SECURIFIX® alu* se pose sur une dalle de béton avec une plaque d'adaptation, mais aussi en bridage sur du parpaing ou de la brique.

- *SECURIFIX® alu* peut également être fixé sur un potelet SOMAIN SECURITE réf.: SPS.

Conformité

SECURIFIX® alu est conforme à la norme EN 795 classe A1.
Son installation est réceptionnée par les organismes de contrôle.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001 Version 2000 — cofrac

somain SECURITE
http://securite.somain.fr

ZI DE MONTERRAT - BP 13
42501 LE CHAMBON Fles
F R A N C E
TEL : +33 (0)4 77 40 54 38
FAX : +33 (0)4 77 40 54 41
E-mail : securite@somain.fr

fr

http://securite.somain.fr

SECURIFIX® alu

1 - GENERALITES

1.1 - FONCTIONS

- Dispositif contre les chutes de hauteur destiné à être utilisé exclusivement avec des équipements de protection individuelle (EPI), conforme aux normes européennes.

1.2 - DOMAINE D'UTILISATION

- En intérieur comme en extérieur.
- Tous types d'industries et de milieux
- Sous des températures de -20°C à +50°C
- S'adapte sur tous supports métalliques, ou béton
- En général, en haut d'un accès, afin de mettre en place une sécurité individuelle.
- En particulier : en partie supérieur d'échelles non munies de crinoline du fait de la configuration des lieux ; sur toiture , sur façades d'immeubles, embrasures de fenêtres, margelles de puits, de mâts...

1.3 - DESCRIPTIF

Platine largement dimensionnée comportant un anneau et 2 trous de diamètre 14 mm pour la fixation de cette platine.

L'ensemble, en alliage d'aluminium recouvert d'une peinture époxy est une garantie contre la corrosion.

NOTA : la platine est gravée *SECURIFIX®*, le numéro de série et l'année de fabrication, conformément à la NF EN 795.

2 - RAPPEL DES NORMES ET ESSAIS

2.1 – REGLEMENTATION

Ce matériel est conforme à :
- la norme NF EN 795 de septembre 1996. Indice de classement AFNOR S71-513
- aux recommandations de l'OPPBTP suivant mémo pratique A2M 02 611

2.2 – ETUDE

L'étude a été réalisée par la société SOMAIN

2.3 – ESSAIS

Les essais ont été réalisés par le bureau de contrôle NORISKO Services, selon la norme NF EN 795.

2.3.1 – Essais statiques
Essais de traction : Rapport AIF 9602432.0 et 9700846.2/C

2.3.2 – Essais dynamiques
Essais de résistance dynamique : rapport AIF 9700846.2/B

2.4 – CAPACITE DE CHARGE

2.4.1 – Platine d'ancrage
La platine *SECURIFIX®* alu, lors des essais statiques a tenu la charge de 1000 daN, conformément à la NF EN 795.

Lors des essais dynamiques, la charge maxi relevée a été de 1410 daN.

2.4.2 – Support des platines *SECURIFIX®*
Par sécurité, les supports et encrages des platines *SECURIFIX®* doivent résister à 2 fois la charge engendrée lors d'une chute.

La société SOMAIN communiquera cette valeur en fonction de la configuration de l'installation.

Exemple : charge appliquée pour une chute de 1 mètre = 600 Kg

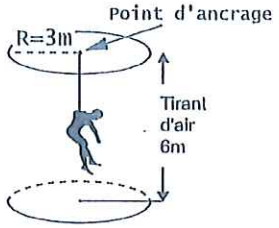
3 – INSTALLATION

3.1 – GENERALITES

3.1.1 – La hauteur d'implantation de la platine *SECURIFIX®* doit être judicieusement choisie, en fonction des travaux ou inspections à réaliser.

3.1.2 – Le tirant d'air ou de mouvement pendulaire, en cas de chute, doit être exempt de tout obstacle, même si ceux-ci sont occasionnels ou temporaires.

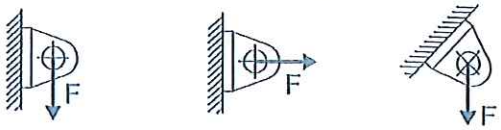
TIRANT D'AIR PRECONISE PAR L'OPPBTP, lorsque cela est possible



3.1.3 – Si les lignes électriques , trolleys ou engins mobiles se trouvent à proximité ou dans le tirant d'air, il faut prévoir à mettre en place avec le maître d'ouvrage les consignes de sécurité.

3.1.4 – Orientation des platines
La platine est correctement dimensionnée pour reprendre des actions importantes, suivant plusieurs directions :

MONTAGES AUTORISES



MONTAGE A PROSCRIRE



Actions transversales parallèles au support

3.2 – TRAVAUX PREPARATOIRES SUR SITE

3.2.1 – Signature de l'ouverture du chantier (Connaissance CHSCT, mise en place des consignes de sécurité...)
3.2.2 – Installation d'une ou plusieurs « lignes de vie » provisoires (sécurité des intervenants)
3.2.3 – Contrôle de chantier avec éléments en notre possession : Rapport
3.2.4 – Consignation du ou des ponts roulants

NOTA : le chapitre 3.2.3 peut être un point d'arrêt du chantier.

3.3 – TRAVAUX SUR POTEAUX BETON ARME

3.3.1 – Contrôler la qualité du béton sur document ou sur site. Examen des épaufrures, test de dureté au scléromètre, ou prise de carotte. Rapport.
3.3.2 – Vérification de la position des armatures ou des gaines.
3.3.3 – Perçage des trous d'encrage au gabarit et suivant l'orientation correcte des platines.

SOMAIN PRECONISE :
- Les chevilles à 2 composants dans la gamme des produits HILTI, SPIT, ou équivalent.
- Chevilles à tige inox SM 12, ou à douille (avec vis HM 12 de qualité 5/8 ou équivalent) suivant l'épaisseur du support béton.

3.4 – TRAVAUX SUR POTEAUS BETON PRECONTAINT

- Tout perçage est à proscrire sauf si le maître d'oeuvre donne son accord. Dans ce cas, il faut vérifier sur site la position des armatures et câbles de précontrainte.
- Dans le cas contraire, prévoir des colliers supports pour les pièces d'ancrage. Nous contacter pour le dimensionnement.

3.5 – TRAVAUX SUR POTEAUX METALLIQUES

3.5.1 – Vérifier avant perçage que la zone de débouchure de forêt est libre de tout obstacle.
3.5.2 – Percer au diamètre 14, suivant gabarit.
3.5.3 – Ebavurer les débouchures de perçage.
3.5.4 – Montage des pièces d'ancrage et par des boulons freinés HM12 en inox de qualité A4-70

3.6 – ESSAIS SUR SITE

Pour un matériel de classe A1 correspondant au matériel fourni, « platine d'ancrage », un essai est à réaliser sur toutes les platines, avant leur mise en service.

Cet essai, selon la NF EN 795, consiste à soumettre la platine d'ancrage à une force de traction axiale de 5 KN pour vérifier la solidité de la fixation , et ceci pendant au moins 15 secondes.

fr

3.7 – TRAVAUX DE RECEPTIO ET DE FIN DE CHANTIER

3.7.1 – Nettoyage du chantier, repli du matériel, démontage de la ligne de vie provisoire.
3.7.2 – Contrôle client. Rapport. Signature du certificat de réception (si montage par Société SOMAIN)
3.7.3 Contrôle. Rapport. Signature du certificat de réception (si montage client).
3.7.4 Remise des documents de *SECURIFIX*®
3.7.5 Déconsignation du ou des ponts roulants.

4- UTILISATION ET ENTRETIEN

4.1 – UTILISATION

4.1.1 –Rappel
Ce matériel doit être exclusivement utilisé pour la sécurité du personnel, contre les chutes de hauteur.

Le personnel doit être pourvu d'équipement individuel de protection et avoir reçu une formation préalable pour l'utilisation et l'entretien du matériel (par exemple anti-chute à coulisseau, à enrouleur, longe avec absorbeur, harnais,...)

4.1.2 – Avant chaque utilisation, procéder à un examen visuel de la platine *SECURIFIX*® pour vérifier si elle n'a pas subit de déformation ou de désordre.

Dans le doute, ne pas utiliser cet ancrage et faire appel à la société SOMAIN pour établir un audit.

4.1.3 – La platine *SECURIFIX*® est prévue pour un seul intervenant.

4.1.4 – L'intervenant ne doit pas être seul, afin qu'en cas de chute, il soit possible de lui porter secours.

4.1.5 – En cas de chute, la platine *SECURIFIX*® ne doit pas être utilisée avant un contrôle par la société SOMAIN ou tout organisme de contrôle.

4.1.6 – Ne pas modifier ou déplacer le matériel installé sans l'autorisation de la société SOMAIN. La garantie du constructeur serait levée.

4.2 – ENTRETIEN

- *SECURIFIX*® ne nécessite pas d'entretien. Elle devra néanmoins faire l'objet d'une inspection visuelle 1 fois par an, afin de s'assurer qu'elle est en état de service. Cette inspection sera obligatoirement réalisée par une personne compétente autre que les utilisateurs du dispositif. Elle pourra être réalisée soit par votre service maintenance (le nom de la personne chargée de l'examen doit être consigné sur le registre de sécurité), soit par les services d'un organisme de contrôle agréé.

5 DOCUMENTS

5.1 – DOCUMENTS CONCERNANT LES FOURNITURES

5.1.1 – Certificat matière des platines *SECURIFIX*® d'ancrage.
5.1.2 – Fiche descriptive

5.2 – DOCUMENTS CONCERNANT LES CONTROLES

5.2.1– Note technique AIF sur les préconisations d'installation
5.2.2– Contrôle avant travaux
5.2.3– Contrôle qualité du béton
5.2.4– Contrôle de l'installation

5.3 – DOCUMENTS CONCERNANT LA RECEPTION DE L'INSTALLATION (Montage SOMAIN)

5.3.1– Certificat de réception d'installation signé par vos soins.
5.3.2–Essais par AIF des platines d'ancrage en traction. Ceux-ci sont entièrement à votre charge, ainsi que le remplacement des pièces détruites et le remontage par nos équipes si ces essais étaient destructifs.

5.4– DOCUMENTS CONCERNANT LA RECEPTION DE L'INSTALLATION (Montage par vos soins)

5.4.1– Certificat de réception d'installation délivré et signé par la société SOMAIN après vérification sur site des documents de contrôle et de l'installation, par une personne nommément désignée. Cette prestation entièrement à votre charge devra nous être demandée dans le mois qui suit l'installation.

5.4.2– Essais par organismes agréés. Ceux-ci sont entièrement à votre charge, ainsi que le remplacement des pièces détruites.

FICHE DE CONTROLE

5.2.2 – Contrôle avant travaux

Monsieur.....de la société.....déclare
☐ En conformité
☐ En non conformité
Les éléments ayant servis de référence à la définition du matériel objet de cette installation.

Eléments complémentaires vérifiés :
.....
.....

Date du présent contrôle.....
Signature

5.2.3 – Contrôle qualité du béton

Monsieurde la société..... déclare avoir vérifié la qualité du béton :
☐ Sur documents présentés
☐ Sur examen des épaufrures
☐ Par test de dureté
☐ Par prise de carotte

Date du présent contrôle.....
Signature

5.2.4 – Contrôle de l'installation

Monsieurde la société..... déclare l'installation en conformité avec la procédure de montage écrite.

Date du présent contrôle.....
Signature

CERTIFICAT DE RECEPTION DE L'INSTALLATION

1- Rubrique à remplir par l'installateur

Nous soussignés, société, après avoir vérifié les documents de contrôle 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, et exécuté le contrôle 5.2.4, certifions que les platines d'ancrage *SECURIFIX*® n°.....ont été installées dans le respect intégral de la procédure fournie à la livraison du matériel.

Date du présent contrôle.....
Signature

2- Rubrique à remplir par le client final

Monsieurde la société..... certifie l'installation terminée conformément à la procédure établie par la société SOMAIN.

Date du présent contrôle.....
Signature

FICHE DESCRIPTIVE

FOURNISSEUR : Société SOMAIN
ZI de Monterrat
42501 Le Chambon Feugerolles Cedex

MATERIEL :

N° de SERIE :

ANNE DE FABRICATION :

APTITUDE À ETRE UTILISE EN ASSOCIATION AVEC D'AUTRES COMPOSANTS FAISANT PARTIE DES SYSTEMES INDIVIDUELS D' ARRET DES CHUTES :

DATE D'ACHAT :

DATE DE LA PREMIERE MISE EN SERVICE :

NOM DE L'UTILISATEUR :

COMMENTAIRES :